

14^e année

numéro 283

25 Novembre 1938

prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

**revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire**

DANS CE
NUMÉRO

Le Congrès de Nantes

Trente pour cent des voix, c'est un succès
que nous rapportons de Nantes

par M. CHAMBELLAND

Syndicalisme 1938

par Jean MATHÉ

Nous tenons le bon bout

par Edmond FRONTY

Trois interventions sabotées par la presse
...surtout la presse ouvrière

Les résolutions du Congrès



Au Conseil national

de la Fédération postale

par C. RAYMOND

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste
révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois 10 fr.

Six mois 20 »

Un an 40 »

EXTERIEUR

Trois mois 13 fr.

Six mois 26 »

Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*,
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e)

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 283

(25 novembre 1938)

Le Congrès de Nantes

Trente pour cent des voix, c'est un
succès que nous rapportons de
Nantes

Syndicalisme 1938

Nous tenons le bon bout

Trois interventions sabotées par la
presse ... surtout par la presse ou-
vrière : discours de Serret, Cham-
belland et Mathé.

Les résolutions du congrès.

A-côtés du congrès.

La résolution d'unanimité sur l'Es-
pagne.

Nantes vu par l'œil de Moscou.

Au conseil national de la Fédération
postale.

A propos de l'échelle mobile; une
lettre d'Albert Gazier.

Journaux, livres, revues

Yvon : L'U.R.S.S. telle qu'elle est ..

Parmi nos lettres

Le boycott des coopératives ouvrières
par le patronat. — Rénovation du
syndicalisme. — Pour défendre les
« conquêtes » de 36.

Entre nous

M. CHAMBELLAND.

Jean MATHÉ.

E. FRONTY.

C. RAYMOND.

M. CH.

A. RICHARD.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

*De faire prédominer dans les
syndicats l'esprit de classe sur l'es-
prit de tendance, de secte ou de
parti, afin de réaliser le maximum
d'action contre le patronat et contre
l'Etat;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-
tion syndicale en procédant à l'exa-
men des problèmes pratiques et
théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la
formation de Cercles d'études syn-
dicales;*

*De maintenir vivant le précepte
de la Première Internationale,
d'après lequel l'émancipation des
travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.*

POUR REPENDRE

aux calomnies stalinienne,

il faut connaître

LA VIE

de ceux qu'on accuse

de connivence avec le fascisme

La brochure

Autour du procès du P. O. U. M.

vous donnera la biographie des accusés
de Barcelone et des documents relatifs
au procès

PRIX : 1 FRANC

Commander à *Independent News*,
12, Impasse Compont, Paris (17^e)

Chèque postal : 2058-60

Trente pour cent des voix, c'est un succès que nous rapportons de Nantes

En s'organisant sérieusement, les amis de la paix et de l'indépendance du syndicalisme empêcheront la C.G.T. de tomber jamais aux mains des communistes.
Mais, attention à la bataille des décrets-lois !

Nous revenons de Nantes avec bien des choses réconfortantes. Le résultat essentiel du congrès est trop conforme à nos vœux pour que nous ne traduisions pas, tout d'abord, notre satisfaction. Ce résultat essentiel, c'est la rupture de l'unanimité, le maintien jusqu'au bout, par les camarades de Syndicats, de leurs deux motions sur l'indépendance du syndicalisme et sur la paix. Oui, nous sommes satisfaits que l'équivoque ait pris fin, qu'une bonne fois on sache qu'il existe, dans la Confédération générale du travail, un courant, un fort courant, qui n'accepte pas et n'acceptera jamais de servir de masse de manœuvre aux dirigeants stalinien. Jouhaux a pu dire, au congrès, que les deux résolutions pour la paix se ressemblaient tellement qu'on ne comprenait vraiment pas pourquoi l'unanimité ne s'était pas faite. La chose est pourtant facile à expliquer. On a vu, et au moins un de nos pronostics s'est trouvé amplement confirmé, que, sur l'indépendance du syndicalisme, les stalinien avaient retiré devant la résolution centriste la résolution des cuirs et peaux. A la commission, ils ont répété ce geste pour la résolution sur la paix, se ralliant, moyennant deux corrections, au texte établi par Vivier-Merle et Neumeyer. C'est ce ralliement insolite qui devait ne pas permettre l'unanimité. Il n'a pas été possible aux camarades de Syndicats de se contenter des textes centristes non parce que ces textes n'étaient pas capables de devenir, après certaines retouches, des textes communs, mais surtout parce que ces textes avaient reçu le ralliement stalinien. Il faut toujours dire ce qui est : si l'unanimité ne s'est pas faite à Nantes, c'est parce qu'il existe dans la C.G.T. un grand nombre de camarades qui ne veulent plus, à aucun prix, d'accord avec les communistes sur des questions aussi essentielles que l'indépendance du syndicalisme et la paix. On ne s'était pourtant pas fait fauter, au sein de la commission et dans les coulisses du Congrès, de multiplier les suggestions et, nous pouvons écrire le mot, les manœuvres en faveur de l'unanimité. A la commission, notamment, on s'était préparé à « entortiller » André Delmas en lui proposant, certes, de faire voter le Congrès sur les deux textes en présence — ce qui eût permis au secrétaire général du Syndicat national des instituteurs de tenir ses engagements — mais en lui demandant aussi d'ajouter à ces deux textes et d'offrir à l'approbation du Congrès, sous forme de « cha-

peau », une résolution visant l'avenir et dite de « construction de la paix » qui eût formé le texte d'unanimité. C'est une phrase ou deux de cette résolution qui n'ont pas permis l'accord et ont obligé Vivier-Merle, pour 4 membres de la commission, et Delmas, pour 3, à revenir devant le Congrès, arbitre souverain. Le blanchissage du nègre avait échoué. On n'en remerciera jamais trop Mathé, dont les efforts à la commission furent méritoires, ainsi qu'André Delmas et Pierre Vigne.

Nous avons à dire aussi que les votes sur les deux motions — puisqu'il y eut voté à propos de l'indépendance du syndicalisme et à propos de la paix — que ces deux votes nous ont également donné satisfaction puisqu'ils nous ont permis de constater que le courant des amis de l'indépendance du syndicalisme et des amis de la paix disposait, en chiffre rond, du tiers des syndicats représentés à ce Congrès. Les textes centristes, auxquels s'étaient ralliés les communistes, obtinrent environ 70% des syndicats et des voix, 30% allant aux motions rapportées par Delmas. Respectant le mandat que je tenais de l'assemblée générale des intéressés, j'ai retiré les deux résolutions des correcteurs devant les deux résolutions d'André Delmas. Notre camarade Serret, s'est, lui, refusé au blocage. Son texte sur l'orientation syndicale a réuni 121 voix. La tendance Delmas a obtenu, en ce qui concerne l'indépendance du syndicalisme, 7.221 voix. La résolution Vivier-Merle a recueilli, comme prévu, la majorité avec 16.582 voix. Sur la paix, la majorité Vivier-Merle était plus forte de 200 voix, avec 16.780 voix, dont disposaient 5.797 syndicats; la résolution Delmas reçut, elle, les votes de 2.289 syndicats (6.419 voix); quant à la résolution Serret, elle obtint 76 voix (19 syndicats). Une centaine de syndicats se sont abstenus. On remarquera que 8.206 syndicats seulement ont participé au vote alors qu'un document officiel émanant du journal le Peuple indiquait l'existence, au 30 juin 1938, de 15.757 syndicats. Il y a donc eu 7.500 syndicats qui se sont désintéressés du Congrès? C'est un chiffre énorme. Combien de ces syndicats existent-ils encore réellement? Une telle proportion d'absents est, évidemment, de nature à tempérer notre satisfaction. Mais enfin, cela ne nous empêche pas d'avouer que nous n'espérons pas recueillir un nombre de suffrages aussi important. Nous sommes d'autant plus heureux de ce résultat que, d'après divers renseignements et

commentaires, il apparaît à peu près certain que, si le Congrès avait dû choisir entre un texte communiste à l'état pur et un texte groupant tous les amis de l'indépendance du syndicalisme, il eût donné une majorité, petite, certes, mais c'eût été quand même une majorité, à l'indépendance du syndicalisme. On l'a bien vu à l'occasion du renouvellement de la commission administrative. Il apparaît aujourd'hui probable qu'on a exagéré la force dont disposaient les stalinien. Encore faut-il noter, que ce congrès « truqué et faussé » — selon l'expression de Froideval — puisque les votes y étaient établis sur les effectifs de 1937, c'est-à-dire au point culminant, n'a pas fourni l'image actuelle de notre mouvement syndical et que, si l'on veut bien considérer que la diminution des effectifs frappe surtout les Fédérations à direction communiste tandis que les Fédérations à direction indépendante se maintiennent et progressent même, le congrès aurait donné des résultats chiffrés certainement meilleurs s'il avait voté en prenant comme base les effectifs de 1938, c'est-à-dire les effectifs réels.

Trente pour cent des voix et des syndicats, c'est le succès que nous rapportons de Nantes. Nous nous sentons heureux et fiers d'avoir travaillé à ce résultat. Les votes de Nantes signifient qu'un cran d'arrêt est désormais posé devant la colonisation communiste. Les représentants des 2.289 syndicats de la tendance Delmas savent suffisamment s'organiser pour rendre imprégnables leurs positions. Quant aux centristes, nous avons la certitude qu'ils ne feront pas longtemps bon ménage avec les stalinien dans la majorité issue des votes du congrès. Nous en avons eu un indice dans les résultats des élections à la C.A. Et quel indice! Tous les « nacos » venant en queue de liste, avec seulement onze élus sur 45 membres! Leur grand chef, Eugène Hénaff, restant sur le carreau et ne pouvant même pas être élu en augmentant encore de cinq le nombre des membres de la C.A.! Je ne sais pas, au moment où j'écris cet article, ce que donnera le « repêchage » que va tenter Léon Jouhaux au Comité national convoqué extraordinairement pour le mardi 22 novembre à la Mutualité. Nos lecteurs en auront le résultat quand paraîtra ce numéro. Mais ce que je sais bien, c'est qu'un tel incident ne fait que souligner l'extrême fragilité de la majorité de Nantes. L'accord parfait ne durera pas entre les centristes et ceux qui ne se sont faits centristes que pour mieux manœuvrer. Faute de pouvoir s'abriter derrière l'unanimité pour continuer leur colonisation de la C.G.T., des Fédérations, des Unions et des Syndicats, les communistes veulent se dissimuler derrière le nuage de fumée d'une majorité hybride. Il suffit de dénoncer la manœuvre pour qu'elle échoue. D'ici le prochain congrès — et il faut reconnaître que les décisions de la commission des statuts, sans nous donner entière satisfaction, permettront à l'avenir une représentation un peu plus démocratique — d'ici deux ans, bien des choses peuvent se produire et bien des gens peuvent voir clair. En refusant systématiquement de se compter sur leurs propres textes — ce que nous avions prévu — les communistes nous ont empêchés de connaître exactement leur force dans la C.G.T. Mais la manœuvre était à double tranchant. Refusant de se compter, ils se sont privés des droits que la majorité leur aurait peut-être don-

nés, et, en tout cas, ils n'ont pu réclamer dans la composition de la C.A., quelque pourcentage que ce soit et se sont, par là même, condamnés à accepter ce que voulaient bien leur offrir leurs peu généreux amis centristes. Les plus optimistes sont revenus de Nantes en disant que, puisque les communistes ne s'étaient pas, à Nantes, emparés de la C.G.T., c'était là, désormais, quelque chose d'à peu près impossible. L'occasion manquée ne se reproduira pas de sitôt. Tant mieux! A nous de savoir travailler, et jamais la C.G.T. ne tombera aux mains des communistes.

Nous dirons aussi notre satisfaction de la discussion qui s'est établie à la tribune du congrès. Par les discours remarquables de Raymond Froideval, René Bard et Georges Dumoulin dès la première journée des débats, la tendance Syndicats s'assura la majorité morale en même temps que l'initiative des opérations. Sitôt l'ouverture des travaux, nous sûmes obtenir le droit de libre discussion, et cela de la façon la plus totale. On put entendre Serret, pour ne citer qu'un exemple, déclarer carrément, à propos de la guerre, que les travailleurs français n'accepteraient jamais de devenir « les Sénégalais de M. Staline ». Le lendemain, Jean Mathé put, lui aussi, être absolument net et clair dans l'expression de ses sentiments et dire, en particulier, que nous n'accepterions pas plus la servitude aimable des démocraties que la servitude sanglante des Etats totalitaires, non plus que la « servitude bureaucratique de la Staline ». Venus pour enlever la C.G.T., les délégués communistes durent tout entendre, et repartir de Nantes sans avoir atteint aucun de leurs objectifs. Ils ne réagirent pas plus lorsque Mathé leur lança cette apostrophe, en désignant du doigt les quatre banderoles tricolores qui déshonoraient la tribune confédérale : « Vous avez pris aux réactionnaires le drapeau tricolore. Vous « leur avez pris Jeanne d'Arc. Vous avez voulu « leur prendre le pape. Ils vous ont pris votre « pacifisme, et c'est vous qui avez perdu! » Les interventions des communistes — toutes écrites à l'avance et sans nul doute revêtues de l'imprimatur du bureau politique — furent en général de plusieurs tons au-dessous des interventions des orateurs de la tendance Syndicats. Ces messieurs témoignèrent en général de bien peu d'allant. Ils étaient gênés aux entournures. On sentait fort bien qu'ils n'étaient pas libres. Au fond, quel triste métier que celui de mercenaires! Et comme il avilit l'homme! L'intervention de Jouhaux fut décevante et ne porta vraiment que lorsqu'il s'attaqua aux tout récents décrets-lois. Le « général » mordit surtout ses amis. Il confirma, ce que nous savions déjà, que, sur la question internationale, il était pour le moment d'accord avec les stalinien, mais il jeta un froid sur la salle en déclarant : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier et nous serons « demain ce que nous sommes aujourd'hui. » Bien des auditeurs pensèrent, alors, à 1914. André Delmas prononça un discours remarquablement construit, mais dont le tort, aux yeux de certains, fut d'être un peu trop « unanime », de cet « unanimité » décadent, comme disait Dumoulin. Delmas ne pense pas que la C.G.T. doive quitter le Rassemblement populaire, et, sur ce point, le congrès lui a donné gain de cause. Mais, on peut se demander ce que la C.G.T. pourra faire d'utile, maintenant que le parti radical s'est engagé derrière

Daladier dans l'application des décrets-lois scélérats (voir notamment celui concernant les heures supplémentaires dans les industries travaillant pour la défense nationale), au sein d'un Rassemblement populaire morcelé, qui va se trouver réduit aux seuls partis se réclamant de la classe ouvrière. Les événements diront qui avait raison, sur ce point, de Delmas ou de Dumoulin.

La vigoureuse offensive menée dès le début des travaux du congrès par la tendance Syndicats empêcha de réussir cette sorte de chantage aux décrets-lois qui aurait voulu que le congrès ne discutât point les questions qu'il devait discuter, cela sous le prétexte de la violente offensive patronale et gouvernementale contre les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière. Pourtant, le caractère accusé des divergences n'empêcha nullement l'unanimité de se réaliser dans la condamnation des décrets-lois de M. Paul Reynaud. Ici, nous devons néanmoins marquer une déception assez cruelle et qui nous paraît lourde de conséquences dans l'avenir immédiat. Au nom du Comité intersyndical du Livre, et après avoir défendu, en me bornant à l'essentiel, les deux résolutions que le Syndicat des Correcteurs m'avait donné mandat de présenter, je proposai, avec l'assentiment de nos camarades Largentier, secrétaire de la Typographie parisienne, Poëncin et Chardy, secrétaires du Syndicat général du Livre (imprimeurs, rotativistes, brocheuses, lithographes, photographes, héliographeurs, etc.) la résolution que voici :

RESOLUTION PROPOSEE PAR LE COMITE INTERSYNDICAL DU LIVRE PARISIEN

Le congrès décide de répondre à la tentative gouvernementale de destruction de toutes les lois sociales par une grève générale de 24 heures, dans la semaine du 21 au 26 novembre et cela à titre de premier avertissement.

Chacune des corporations représentées à ce congrès se fixe pour tâche immédiate d'organiser l'action syndicale, par tous les moyens syndicaux, y compris la grève, pour le maintien des avantages acquis.

La Confédération générale du travail, objet de l'attaque gouvernementale, décide, en outre, de se refuser désormais à l'application des procédures d'arbitrage obligatoire, qu'elle répudie solennellement pour redonner à l'action syndicale toute son efficacité, nécessaire à la défense énergique des intérêts des travailleurs.

Après avoir pris connaissance des décrets-lois, et avoir réalisé qu'ils constituaient bien une tentative audacieuse de ravir aux travailleurs la quasi-totalité de leurs conquêtes de juin 1936, nous pensions que le congrès confédéral ne pouvait se contenter de protestations platoniques. Il nous fut démontré que nous nous trompions. Un appel adressé particulièrement aux camarades des chemins de fer resta sans écho. Les cheminots veulent bien voter communiste dans leur immense majorité mais ils considèrent que cela ne les oblige pas à participer à une grève générale de 24 heures qui serait décidée par la C.G.T. Ce n'était pas, hélas! que l'avis des cheminots. S'il est vrai que le principe de la grève générale de 24 heures fut, en fin de compte retenu par le congrès, il est non moins exact que son application reste subordonnée à une décision de la commission administrative... dès que celle-ci

sera constituée. En attendant, nous allons refaire, samedi, le sempiternel défilé de la Bastille à la Nation (s'il n'est pas interdit par le gouvernement). Pendant ce temps, les patrons appliquent les décrets-lois! Ils mettent à profit le répit que leur laisse l'absence d'une action générale de la C.G.T., prélude à l'action particulière de chaque corporation intéressée. En même temps, nous avons demandé qu'on en finisse une bonne fois avec les procédures interminables de conciliation et d'arbitrage qui ont déçu tout le monde et qui se retournent presque toujours — comme nous l'avions prévu — contre l'intérêt des travailleurs. Ici encore, nous n'avons pas été suivis, quoique la commission chargée d'étudier les lois sociales eût pensé à demander la simplification des dites procédures et leur limitation à un délai très bref. Ce que nous désirions, nous, c'était une répudiation totale et solennelle de ces dispositions législatives dites de « paix sociale ». La paix sociale, ce sont les patrons qui, depuis de nombreux mois déjà, l'ont rompue, qui, à l'aide des décrets de M. Paul Reynaud, vont tenter de l'abolir complètement, enlevant aux travailleurs français toutes les conquêtes dont ils étaient si justement fiers, et réalisant leur tentative, si nous n'y prenons garde, dans l'impunité, puisque le congrès de Nantes n'a pas donné le grand élan à la bataille qui doit et va s'engager dans tous les secteurs ouvriers.

On peut aisément discerner, après le congrès de Nantes, qu'un dur tournant attend le syndicalisme ouvrier. Peut-être un certain nombre de congressistes n'ont-ils pas voulu donner aux communistes la possibilité de se livrer à une opération politique sur le plan gouvernemental? Je noterai à ce sujet l'opinion exprimée par l'envoyée spéciale du Petit Parisien après mon intervention. « M. Cham-belland — écrit cette dame, habituée de nos congrès — qui ne partage pas précisément le point de vue des communistes, animé sans doute du désir de leur permettre de mettre à exécution leurs menaces constantes, allait proposer une action prochaine contre les décrets-lois. » La perfidie de l'insinuation fait ressortir l'inquiétude qui s'était emparée de certains après notre proposition d'action. Pierre Vigne et Georges Dumoulin ont traduit cette inquiétude dans leurs brèves interventions après que Frachon eut fait une courte apparition à la tribune. Nous voulons bien et de tout cœur, ont-ils dit en substance, nous associer à l'unanimité contre les décrets-lois. Mais nous nous prononçons aussi et par avance contre les décrets-lois qui pourraient venir d'un autre gouvernement que le gouvernement Daladier-Reynaud. Ont-ils voulu dire que l'insistance des communistes pour que soit retenu le principe de la grève générale représentait, non le souci de défense des intérêts ouvriers, mais celui de s'assurer un moyen de renverser le gouvernement actuel, après quoi un gouvernement Herriot, par exemple, dont la politique internationale répondrait aux vœux des stali-niens, viendrait demander à la classe ouvrière des sacrifices sur l'étendue desquels Jouhaux n'a pas voulu donner les précisions demandées par Vigne? C'est très vraisemblable. On n'en mesurera que mieux la complexité, la difficulté de la tâche qui, après Nantes, nous accapare tous.

« C.G.T. à l'action! » crièrent à un certain moment les délégués à ce congrès. Eh oui!, il va falloir se battre. Ce sera, n'en doutons pas,

une rude épreuve. On nous verra à l'œuvre, les uns et les autres. La différenciation des méthodes se traduira dans les résultats qui seront obtenus. Nous ferons, quant à nous, le maximum pour nous en tirer avec honneur. D'autres subiront des assauts dont leurs effectifs syndicaux, déjà éprouvés, auront du mal à se relever. En organisant la bataille sur le plan général, conformément à sa mission et comme nous le lui avons en vain demandé, la C.G.T. aurait pu mettre le maximum de chances du côté ouvrier. Elle n'a pas voulu le faire tout de suite. Et c'est pourquoi, malgré tout, nous sommes revenus de Nantes avec un peu d'amertume.

M. CHAMBELLAND.

Trois interventions sabotées par la presse ...surtout par la presse ouvrière

Les représentants des minorités n'ont pas la faveur des journalistes qui assistent aux congrès confédéraux et la presse, même ouvrière, hélas!, ne donne en général qu'une relation très incomplète des interventions qu'ils peuvent être amenés à faire. Ainsi, à Nantes, pour Serret, pour Chambelland et pour Mathé... Par bonheur, l'analytique du congrès était assurée par deux camarades du Centre confédéral d'éducation ouvrière, Emilie et Georges Lefranc, qui ont un grand souci de l'objectivité et de la conscience professionnelle. Nous croyons devoir reproduire, pour nos lecteurs, le compte rendu analytique des discours de Serret, de Chambelland et de Mathé, tel qu'il avait été distribué à la presse :

DISCOURS DE SERRET

2^{me} séance

Lundi 14 novembre (après-midi)

« La séance est reprise à quinze heures, avec le même bureau que le matin.

» Serret, délégué de la treizième région fédérale de l'enseignement, parle au nom de la minorité syndicaliste révolutionnaire, dispersée à travers la C.G.T. Cette minorité votera contre le rapport financier et contre le rapport moral.

» Elle estime que les grèves n'ont pas bénéficié d'un appui financier suffisant de la part de la C.G.T. Elle n'accepte pas non plus la subvention considérable donnée au R.U.P. ni les dépenses faites par la C.G.T. pour Messidor dont l'orateur dénonce l'orientation belliciste.

» Le capitalisme, poursuit-il, a fait faillite comme système économique. Il faut le renverser; au besoin par la violence. Mais le prolétariat doit être galvanisé. On le démoralise en le subordonnant à un parti politique, le parti communiste, pour faire du mouvement syndical l'instrument de la politique étrangère soviétique.

» Il faut envisager l'action directe des occupations d'usines, les manifestations de rue. La C.G.T. doit rompre avec le Front populaire, immédiatement et sans délai. Frachon a, dans l'Humanité, demandé la fin des grèves avec occupation; de même Ducloux a écrit que les ouvriers pouvaient triompher sans occuper les usines et sans faire la grève. C'est ainsi qu'on a préparé la pause et la capitulation du mouvement ouvrier.

» Le pain est plus cher que jamais; la liberté menacée; la paix, nous avons bien failli la perdre. Le Front populaire n'a rien fait; il n'a pas

tenu ses promesses. Il faut rompre avec cette formation et revenir à la lutte des classes.

» Les décrets-lois Paul Reynaud annulent les lois sociales, renforcent l'exploitation, accélèrent la course aux armements. Nous allons avoir à « suer » 45 ou 50 milliards pour la préparation à la guerre. Nous ne devons pas condamner une partie seulement du plan Daladier-Reynaud; c'est au plan tout entier que nous devons nous en prendre.

» L'action que nous devons mener doit s'organiser pour assurer le respect et l'élargissement de toutes les conquêtes ouvrières, mais aussi pour intensifier la propagande en vue de la préparation d'une grève générale.

» Nous réclameons une réplique formidable dressant l'ensemble du prolétariat contre la bourgeoisie. Pour qu'elle réussisse, il faut que la C.G.T. ne soit colonisée ni par la bourgeoisie, ni par le « parti stalinien ». Nous condamnerons les Cours d'arbitrage, le Conseil National Economique, le Bureau international du travail, organes de la bourgeoisie et du capitalisme. Nous condamnons aussi la colonisation communiste, la domestication des syndicats par le parti communiste, l'asservissement de la C.G.T. à la politique stalinienne.

» L'orateur demande qu'on en arrive à interdire aux responsables des organisations syndicales de militer dans les partis politiques.

» Abordant la question de la guerre, Serret dit avec quelle douleur les minoritaires ont constaté la recrudescence du courant belliciste. Il lit d'anciens textes communistes s'élevant contre « le mensonge de la défense nationale en régime capitaliste » et contre « la guerre idéologique » (textes de 1935).

» A la suite d'interruptions et de mouvements divers, Jouhaux intervient : « Nous sommes ici pour discuter le rapport moral et l'action de la C.G.T. Quelles que soient les formules qu'on emploie à cette tribune, écoutez-les. Vous avez à faire acte de délégués, c'est-à-dire à écouter, à réfléchir et à décider en connaissance de cause. Nous ne sommes pas à une réunion publique, mais à un congrès. »

» Serret reprend alors la lecture de quelques textes communistes. Il évoque toute la politique qui a mené de l'adoption du drapeau tricolore et de la Marseillaise, à la tactique de la main tendue et du Front des Français avec Paul Reynaud.

» L'orateur s'élève vigoureusement contre la guerre : « La politique des armements, dit-il, est incompatible avec une politique sociale en faveur de la classe ouvrière. » La conquête de la liberté par la guerre lui paraît une illusion tragique.

» « Nous ne voulons pas être les Sénégalais de M. Staline », poursuit l'orateur. La C.G.T. aurait dû lancer un appel au gouvernement, faire un appel aussi à l'opinion publique, préparer la grève générale. « Il faut en revenir à l'antimilitarisme, à l'internationalisme prolétarien. »

» Serret termine en donnant lecture de deux motions résumant le point de vue qu'il vient d'exprimer...

DISCOURS DE CHAMBELLAND

4^{me} séance

Mardi 15 novembre (après-midi)

» La séance est reprise à 15 h. 10...

» ...Chambelland (Correcteurs) veut remplir le double mandat dont il est chargé.

» Au nom d'une organisation qui compte actuellement trois militants emprisonnés, il remercie d'abord le secrétaire général des démarches qu'il a bien voulu entreprendre.

» Ensuite, à Bouyer, directeur du Peuple, il adresse une critique. Le Peuple n'a publié sur les deux questions du rapport moral que les résolutions des tendances organisées. Pour un organe qui refuse justement de cliquer les tendances, c'est illogique.

» Sur la guerre, une motion précise des correc-

teurs a été déposée. Sur l'indépendance syndicale également, pas de demi-mesures.

» Sur la guerre, nous avons repris les paroles de Jouhaux à Toulouse : « Nous sommes contre la guerre, contre toutes les guerres. » Notre position est d'abord négative : nous condamnons toutes les guerres au nom des intérêts des ouvriers.

» *Hagnauer* aurait pu rappeler, s'il était venu à cette tribune, que des camarades avaient organisé dès 1923 la fraternisation, alors qu'on occupait la Ruhr. Nous ne sommes pas prêts aujourd'hui à « chasser les bottes du poincarisme, du clémencisme, et même de la politique de Briand au moment de la Ruhr. »

» Excusez-nous d'être restés fidèles à ces notions qui appartiennent à la tradition syndicale.

» Notre position constructive, c'est d'abord la volonté de voir naître une véritable internationale syndicale. Nous voulons aussi influencer, de toute la force de la C.G.T., sur la politique de nos gouvernements dans le sens du maintien de la paix.

» Sur l'indépendance du syndicalisme, nous pensons qu'elle restera une illusion tant que les syndicats n'auront pas le monopole de l'action et de l'organisation sur le lieu du travail. Nous pensons aussi que l'interdiction du cumul doit s'étendre à toutes les fonctions syndicales. Quand un militant a fait choix du terrain syndical, il doit s'y consacrer exclusivement. Donc interdiction totale du cumul des mandats politiques et syndicaux.

» Front populaire? La C.G.T., à notre avis, n'a plus de temps à y perdre. La preuve est faite : une législation de gauche « tourne casaque » au milieu de son temps légal.

» La C.G.T. compromettrait son indépendance si elle demeurait dans un organisme qui n'est plus qu'un syndicat de réélection mutuelle.

» Le second mandat, *Chambelland* le tient du Comité intersyndical du Livre parisien. Une page de l'histoire sociale vient d'être tournée. M. Paul Reynaud a pris un certain nombre de décrets qui représentent la destruction de tout le régime social institué en 1936, et même de conquêtes antérieures. C'est l'attaque contre la rémunération des heures supplémentaires, notre moyen de défense contre le sabotage des 40 heures. C'est l'attaque contre les cinq huit. C'est la ruine de l'édifice construit par les travailleurs du Livre qui n'ont pas attendu 1936 pour se syndiquer et c'est notamment une menace directe contre l'échelle mobile qu'ils avaient conquise.

» Au nom du Comité intersyndical, nous déclarons que, si les patrons touchent à ce qui fait notre statut depuis de longues années, nous organiserons la grève générale de notre industrie.

» Et nous croyons que ce congrès devrait soutenir à l'avance toutes les réactions corporatives qui se produiront. Mandatez le Bureau et la C.A. pour organiser la semaine prochaine une grève générale de 24 heures, à titre d'avertissement. Et nous espérons que cet appel à la grève serait suivi par nos camarades cheminots en particulier.

» La loi sur la procédure de conciliation et d'arbitrage obligatoire en est arrivée à nous « ligoter » comme nous l'avions prévu. On nous disait alors « le gouvernement nous est favorable ». Mais demain pour réagir contre les attaques patronales engendrées par les décrets-lois vous serez « ligotés » par cette procédure.

» La C.G.T. devrait déclarer qu'elle se refuse à continuer de participer à la procédure de conciliation et d'arbitrage obligatoire, et qu'elle rend à l'action ouvrière sa pleine efficacité.

» Et *Chambelland* lit la motion signée, avec lui, par Largentier, Poencin et Chardy, résumant les idées qu'il a défendues. (Nous avons reproduit, plus haut, cette motion.) (1)

(1) *Notons, en passant, la façon vraiment étonnante dont l'Humanité du 16 novembre a rendu compte du discours de Chambelland. On a pu y lire ceci : « Après une intervention de Chambel-*

DISCOURS DE MATHE

(Même séance)

» *Mathé* (Fédération postale). Vous ne comprendriez pas qu'un postier ne prit pas la parole pour expliquer l'attitude de son organisation. On a trop polémique autour de cette attitude. Usant de la liberté que nous laissent un certain nombre de mandats, nous voterons le rapport moral pour affirmer notre fidélité à la C.G.T.

» Mais je dois adresser un certain nombre de reproches au Bureau et à la C.A. Ils n'ont pas suffisamment respecté et fait respecter les décisions du Congrès de Toulouse.

» L'adhésion de la C.G.T. au Rassemblement populaire a créé une situation délicate. Il fallait respecter l'indépendance de notre mouvement et en même temps consentir à des compromis. Situation difficile, dont nous serions sortis sans dommage, si la C.G.T. avait su devenir — ou rester — l'animatrice du Rassemblement populaire. En mai-juin 1936, les partis ont suivi les syndicats en lutte mais ce fut l'affaire de quelques semaines; bientôt l'intérêt est passé du plan syndical sur le plan parlementaire. Bientôt, la C.G.T. a subi la pause et aliéné son indépendance. Aujourd'hui encore, Delmas nous propose d'accrocher la C.G.T. à ce corps moribond. Nous avons, nous, lancé la formule : « Tout le pouvoir au syndicat »; il ne s'agit pas de savoir si le syndicalisme est capable de gérer toute l'économie; mais il s'agit de tracer une route qui, par le contrôle, mène à la gestion des entreprises.

» A une heure de décomposition du parlementarisme, l'opinion peut se retourner vers ceux qui lui montreront la voie du solut.

» A côté du problème du Front populaire, il y a celui des partis politiques. Les déclarations qui ont été apportées ici n'ont pu calmer nos inquiétudes. Que les partis conservent leurs représentants; mais qu'ils s'arrêtent à la porte de nos organisations. Qu'ils militent dans l'organisation à laquelle ils croient le plus. Toute leur activité ne sera pas de trop.

» Je m'adresserai aux juristes de la C.G.T. La Charte proclame l'indépendance absolue; il paraît que l'autonomie des fédérations s'oppose à de nouvelles interdictions. Mais alors comment fera-t-on respecter la discipline confédérale touchant l'indépendance? Quant aux cellules et aux amicales, elles sont en concurrence avec les organisations syndicales. A qui appartiendra demain lorsque nous aurons fait notre révolution, la gestion des entreprises? Aux cellules ou aux organisations syndicales?

» Sous peine de division mortelle, le mouvement syndical devra retrouver son indépendance, comme il devra retrouver son visage pacifiste. Nous avons dit déjà : « Plutôt la servitude que la guerre; car de la servitude, on en sort et, de la guerre, on n'en revient pas ». Nous l'avons dit et nous le maintenons : « Tout pour la liberté; mais pas la guerre! ». Et c'est vous qui avez posé le dilemme.

» La servitude, elle a divers visages. Nous n'acceptons pas la servitude aimable de nos démocrates; nous n'acceptons pas la servitude brutale de la Staline; nous n'acceptons pas la servitude sanglante d'Hitler et de Mussolini; et il est aussi une servitude que nous n'accepterons jamais, celle de la guerre, qui mène à la mort, cette servitude suprême.

» Nous ne pouvons pas oublier l'intolérance de camarades dont certains siègent ici. Un jour, dans le journal de Jaurès, on a fait appel au gouvernement pour supprimer notre activité! Le 6 février, nous ne montions pas, nous, à l'assaut du Parlement; avant même que la C.G.T. ait parlé, nous avions répondu : « Grève générale ». Pour défendre la liberté, nous n'avons attendu personne.

land, la parole est donnée à Pierre Semard. » Et ce fut tout! Vraiment, les lecteurs de l'Humanité sont bien renseignés.

» De la défense nationale, nous avons une conception différente de la vôtre. Traditionnellement, on a associé la défense nationale à l'idée de la guerre; et Semard le faisait encore à l'instant. Nous pensons, nous, que la force ne peut pas cohabiter avec la justice. Celui qui a la force devient rapidement injuste.

» Mais ce pays, peut-il faire une politique de force? Il n'a pas un potentiel démographique, ni économique, qui le lui permette. Nous ne sommes plus au 17^e siècle. Si les conflits doivent se résoudre par la force, la France est irrémédiablement perdue. Il faut, au contraire, que notre peuple se présente comme soucieux avant tout de justice; la France s'est jusque-là présentée comme casquée et bottée pour maintenir par la contrainte les traités imposés par la violence.

» Liquidons-les, ces traités! Mais il faut, pour défendre la justice dans la vie internationale, continuer aussi l'effort de justice commencé dans nos frontières en juin 1936.

» Il n'est pas en notre pouvoir de renverser directement Hitler et Mussolini. Mais nous pouvons conquérir la sympathie des travailleurs italiens et allemands en suivant l'exemple donné par la Russie en 1917. Ce n'est pas par ses armées, c'est par sa Révolution que la Russie d'alors a soulevé l'espoir des masses ouvrières.

» Et *Mathé* continue, tourné vers une partie du congrès : « On nous a accusés de nous être rencontrés avec des hommes comme Flandin. Ce n'est pas nous qui sommes allés vers eux. C'est eux qui sont venus vers nous. Que voulez-vous? Vous leur avez pris le drapeau tricolore. Vous leur avez pris Jeanne d'Arc. Vous avez voulu leur prendre le Pape. Ils vous ont pris votre pacifisme; et c'est vous qui avez perdu!

» Notre fidélité à la C.G.T. n'est pas intermittente; nous ne l'avons jamais quittée, nous.

» Nous ne sommes qu'une petite organisation; nous avons 70.000 membres; mais nous avons trouvé d'autres concours dans les organisations syndicales. Lorsque vous condamnez les accords de Munich, nous nous en étonnons. Car ils sont une victoire des peuples, qui ne voulaient pas la guerre.

» Souvenez-vous du départ des réservistes. La résistance passive qu'on a opposée à la guerre, elle a été décisive; et c'est pourquoi nous avons nourri l'espoir d'une tentative de réconciliation européenne.

» Nous aurions dû nous élever contre les 5.000 avions. C'est la transposition de la formule « du beurre ou des canons ». Il ne suffit pas de condamner l'hitlérisme; il faut, avant tout, ne pas le copier.

» Vous protestez contre les décrets-lois. Mais qu'attendiez-vous donc? Les décrets-lois, ils sont le fruit des gouvernements de Front populaire et de nos propres fautes. En acceptant la pause, nous avons accepté d'aller vers la régression sociale... Nous avons eu la possibilité de faire ici notre révolution, il y a quelques mois; et nous l'avons manquée, d'abord par la pusillanimité des partis politiques.

» Ou notre mouvement syndical reprendra son indépendance et retrouvera son pacifisme, ou il se disloquera. Nous sommes attachés profondément à la C.G.T. Nous ne l'avons jamais quittée; nous resterons minorité; nous ne nous fondrons jamais dans une unanimité qui ne signifierait rien. Nous sommes prêts à nous rallier à tout effort constructif; mais, devrions-nous rester seuls, nous resterions seuls.»

LA CRISE INTERNATIONALE DE SEPTEMBRE 1938

Les Cahiers d'information du militant, édités par le Syndicat national des instituteurs (94, rue de l'Université, Paris 7^e), viennent de publier, sur la crise internationale de septembre 1938, un numéro spécial très intéressant, formant un recueil de documents de premier ordre. Le numéro : 5 francs, contre versement au compte chèques postaux 2172.11 Paris.

Pour les dettes du "Cri du Peuple"

Pressant appel à tous les lecteurs de la R.P.

En revenant de Nantes, où j'avais, le 15 novembre, au nom du Livre parisien, demandé l'organisation rapide d'une grève générale de 24 heures pour répondre aux décrets-lois, je trouve sur ma table un exploit d'huissier, en date du 18 novembre, m'enjoignant de payer à M. Georges Dangon, imprimeur, sous 8 jours, la somme, considérable pour moi, de 16.372 frs 20, montant de la dette du Cri du Peuple dont j'ai pris la responsabilité en 1932.

Je n'ai jamais songé à contester cette dette et j'ai écrit à M. Georges Dangon, le 21 novembre, pour lui dire deux choses :

1^o Si les versements ont été interrompus depuis plus d'une année, c'est que je me suis trouvé dans l'impossibilité matérielle de les effectuer;

2^o Je vais faire appel à mes amis pour qu'ils m'aident à reprendre, à dater du 30 novembre prochain, un versement mensuel de 300 francs sur la dette du Cri. Bien entendu, ce versement pourrait être plus fort si les souscriptions se faisaient plus abondantes.

Je me retourne maintenant vers chacun des lecteurs de la « R. P. » pour lui demander comme un service personnel de m'aider à tenir cet engagement. Comment m'aider? En m'envoyant, si possible mensuellement, une souscription qui me permettrait de ne pas prélever sur mon salaire la totalité du versement de 300 francs que j'ai promis de faire à M. Georges Dangon.

Je fais appel aux sentiments de camaraderie de ceux qui liront ces lignes pour qu'ils ne me laissent pas supporter seul — ce qui serait d'ailleurs impossible — la charge laissée par l'hebdomadaire qui, on l'a peut-être oublié, a tant fait pour l'unité syndicale.

D'autre part, par des versements aussi répétés que j'ai pu le faire, je suis arrivé à ne plus devoir aux Messageries Hachette que la somme de 847 frs 85, somme que je me suis engagé à solder avant la fin de l'année. Il faut aussi que je tienne cet engagement. Soit, au total, 1.447 francs 85 à trouver d'ici un mois, puis, en 1939, une somme régulière de 300 francs par mois.

Les lecteurs de la « R. P. » qui voudront bien répondre à l'appel que je leur fais pourront verser leur souscription à mon compte de chèques postaux 2065-09, Paris, Maurice Chambelland, 3, place Séverine, le Pré-Saint-Gervais (Seine).

Est-il vain de compter, en ces circonstances, sur la solidarité des amis de la « R. P. »? Je ne le crois pas. Je crois, au contraire, qu'ils vont s'empresser de répondre, chacun dans la mesure de ses moyens, à mon pressant appel. M. Chambelland.

CONTRE LA GUERRE

On nous prie d'annoncer un numéro spécial de l'*Ecole Emancipée* consacré à la guerre, avec des articles de : A. Richard, Jean Bernier, Larrère, Bouët, Devaldès, Serret, Dommanget, Bernard. Le numéro contre 1 franc en timbres-poste envoyé à l'*Ecole Emancipée*, rue Francis-de-Pressensé, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Syndicalisme 1938

La salle du Congrès est vaste et sonore. La tribune immense, drapée de rouge, est imposante. La décoration, sobre, est très heureuse. Le rouge domine mais sur son éclat trop ardent de longs plis tricolores posent une note plus riante. L'union de la Nation et de la Classe : Syndicalisme 1935—1938.

Les tables, heureusement disposées, inclinent toutes vers la tribune.

Au centre, bien entendu, les « Centristes » puis les Instituteurs, les Postiers. Aux ailes. — à l'extrême droite, comme à l'extrême gauche — les délégués communistes sont plus particulièrement massés.

Une humidité fraîche pèse sur tous les délégués et n'incite pas aux débordements de l'enthousiasme.

La première journée appartient aux syndicalistes; Froideval, Serret, Bard, Dumoulin se partagèrent la tribune. Sur le tard seulement Nédelec, membre du Comité central du parti communiste et secrétaire de l'Union des Bouches-du-Rhône par surcroît, put intervenir.

Mais la mauvaise humeur régnait chez les représentants du parti communiste et Jouhaux le comprit à l'orée de la deuxième journée qui renonça à limiter le nombre des orateurs ou à fixer le temps de parole.

S'il avait insisté, il aurait été battu tant l'irritation était grande.

Néanmoins la deuxième journée ne fut pas celle des communistes. Cela malgré Delobelle, Parsal (député communiste), Semard, Croizat (député communiste) et leurs discours écrits, minutieusement préparés et consciencieusement lus... pour ne pas quitter « la ligne ». L'intervention de Delmas — à l'attitude marmoréenne, maître de sa pensée comme de sa parole — domina cette journée.

Les communistes ne se révélèrent vraiment dynamiques que dans l'acclamation ou dans l'intolérance.

Jouhaux peut oublier les clameurs mauvaises du passé. Si les approbations ne trompent pas, il est dès maintenant leur chef bien-aimé.

L'Internationale, fort bien scandée d'ailleurs, fut réservée à Jouhaux et aux orateurs dévoués à Staline. Cependant la *Marseillaise* eût été souvent mieux indiquée, elle eût plus justement répondu à la ténacité des discours.

Les syndicalistes étaient très fortement minorisés. Comme, véritablement soucieux de liberté, ils se refusent à penser en commun, ils n'apparurent pas toujours soudés les uns aux autres. Ils ne se laissèrent cependant pas dominer. Leurs porte-parole surent s'imposer et s'ils furent chahutés c'est qu'ils furent entendus.

Les « Centristes » ou « Harmonisateurs » — Dumoulin *dixit* — ou « Saxons », suivant d'autres — ne brillèrent pas. Il y a bien des raisons à cela... mais ne

soyons pas désagréables, admettons seulement que le marais ne se prête pas aux grands élans.

Dumoulin fut lui-même : ironique, incisif, étincelant. Il fut plus rude pour les « harmonisateurs » que sévère pour les communistes.

Tout ce qui oppose le Fonctionnaire à l'Ouvrier est déplorable, mais quel déplorable cheval que l'« unité » pour nos modernes « 4 Fils Aymon » (Laurent, Neumeyer, Lacoste, Boursicot).

Si la leçon est comprise, les fonctionnaires n'auront pas à regretter la ruade de Dumoulin et celui-ci pourra éviter un exercice qui n'est pas sans péril.

Laurent (des Fonctionnaires) dirigea les débats de la dernière journée.

Il ne se renia pas : à Toulouse, en 1935, il avait escamoté les résolutions contre la guerre, cette fois il a escamoté le vote sur le rapport moral.

Laurent avait l'air satisfait d'une opération de mauvaise qualité cependant.

Un président ne doit pas être un prestidigitateur.

Jouhaux n'a pas prononcé le plus beau discours de sa carrière, mais son intervention ne manqua pas d'habileté.

Le secrétaire général glissa sur les problèmes qui divisaient le congrès : « La Paix » et « l'Indépendance » mais sa voix se fit incisive et grondante lorsqu'il aborda la question des décrets-lois qui associait tous les congressistes dans une formelle condamnation.

La réponse à Dumoulin manqua de sérénité.

Les formules sur la Paix dans l'honneur et la dignité ne se distinguèrent pas de celles de nos patriotes professionnels (il faudra l'aborder ce problème de l'« honneur national » au nom duquel on a fait couler tant de sang).

Jouhaux parla de la Nation avec émotion et résolution, comme un président du Conseil, même mieux : « Syndicalisme 1938 ».

L'objectivité fit défaut dans la partie de l'exposé relative à l'état de l'Europe Centrale après « Munich ». La dictature régnait en Roumanie, Hongrie et Yougoslavie avant le démembrement de la Tchécoslovaquie, il ne faut donc pas la présenter comme une conséquence des accords de Munich.

Toutes les périodes éloquentes — et elles furent nombreuses — furent saluées de vives acclamations sauf pourtant lorsque Jouhaux invita le parti communiste à dissoudre les cellules. Les quelques applaudissements jaillis du centre firent apprécier le poids d'un silence significatif.

Après ce discours, en somme les congressistes ne se représentèrent pas du tout la C.G.T. « comme l'éclair fulgurant de la Justice foudroyant l'Injustice ».

On parla un peu mais avec assez de négligence du « Rassemblement populaire ».

Delmas proposa bien la fidélité au moribond, les communistes affirmèrent bien leur attachement à la victime, mais personne ne se passionna.

Jouhaux oublia ou négligea de saluer.
Requiescat in pace.

~

Il n'y eût bataille que sur l'« Indépendance du syndicalisme » et sur « la Paix ».

Les communistes ont gagné. C'était prévu. Mais ce sont les motions centristes qui ont été votées. Hénaff n'a pas maintenu ses textes. Cela aussi était attendu.

Les syndicalistes se sont comptés. Ils étaient menacés par l'unanimité, ils lui ont heureusement échappé et se sont trouvés plus nombreux qu'ils ne l'espéraient.

~

Bien entendu tous les délégués désiraient l'« Indépendance absolue » du mouvement syndical.

Pour le bien montrer, députés et membres du Comité central du parti communiste défilèrent à la tribune : « Syndicalisme 1938 ». En d'autres temps...

~

Jouhaux a pu dire qu'il ne voyait pas de divergences profondes entre la résolution sur la Paix présentée par Delmas et celle soutenue par Vivier-Merle.

Si l'on dégage les textes des divers discours qui les entourèrent c'est exact. Mais on ne peut faire cette séparation.

Sur le texte « Delmas » se sont comptés tous ceux qui veulent la Paix et se refusent à toute guerre.

Sur le texte « Vivier-Merle » se sont rassemblés tous ceux qui certes veulent la Paix mais ne renoncent pas à la guerre et aux moyens de la faire.

~

La motion « Delmas » avait été rédigée avec le souci d'assurer le plus grand rassemblement possible.

Il fallait entamer les centristes, gagner quelques hésitants ou timides.

Pour ce faire on n'avait pas hésité à mécontenter les plus sûrs amis.

On n'a pas entamé les centristes, on n'a pas entraîné les hésitants mais les amis n'ont pas manqué à la fidélité.

Dans l'avenir il sera peut-être prudent de ne pas recommencer l'opération.

Delmas et Belin pourraient y songer : il vaut mieux regarder vers Serret et Béreaux que vers le Marais.

~

Le Congrès de 1938 c'est le coup d'arrêt à la « colonisation » et à la patriotie. C'est la première étape, la plus difficile, sur la voie du retour au syndicalisme libre et pacifiste.

Avec de la constance, du courage et de la foi les étapes du nécessaire redressement seront vite franchies.

Jean MATHÉ.

Nous tenons le bon bout

Dans le brouhaha d'une séance de congrès, dominé d'ailleurs par les échos d'un haut-parleur, je feuilletais la brochure que nos camarades de l'U. D. avaient fait éditer pour faire connaître Nantes aux congressistes. La ville du muscadet et du beurre blanc a de nombreux motifs de s'enorgueillir : son port, son industrie, son commerce. Elle a aussi ses hommes illustres : Cambronne, Livet, Waldeck-Rousseau, Briand et Fernand Pelloutier, dont on pouvait lire le nom dans un chapitre consacré à la Bourse du Travail, évoquant brièvement le passé syndicaliste de la région de Nantes.

Fernand Pelloutier, l'organisateur des Bourses du Travail, le pionnier du syndicalisme français, combien de militants, dans ce trente et unième congrès corporatif, ont jamais soupçonné qu'il eût existé? Certes, son souvenir vit encore dans la pensée des syndicalistes nantais; elle en porte la marque et c'est par là que Nantes, patrie de Pelloutier, est accueillante à la Confédération. Elle y est un peu chez elle.

C'était la deuxième fois que les syndicats y tenaient leurs assises nationales, à quarante quatre ans d'intervalle. Au congrès de 1894, Briand et Pelloutier défendaient la grève générale. Déjà la classe ouvrière commençait son effort de libération, se constituait en classe distincte, en mouvement indépendant. Le mouvement syndicaliste naissait et Pelloutier devait l'aider à s'affranchir des tutelles extérieures, à s'affirmer comme une force majeure.

Depuis cette époque, le mouvement syndical a livré de multiples combats, essuyé bien des défaites, connu des hauts et des bas, sans que pourtant il ait cessé de grandir en puis-

sance et en autorité. Il lui a fallu toujours lutter pour conquérir et conserver son indépendance; il a fait des expériences douloureuses dont il est sorti épuisé, meurtri, brisé, au point qu'on pouvait désespérer de son devenir; chaque fois on l'a vu renaître de ses cendres.

Après 1914, la crise européenne de 1938 : la C.G.T., en proie aux politiciens, manœuvrée, travaillée par des forces malfaisantes, reniait son pacifisme et sombrait dans une nouvelle trahison. Il semblait bien encore cette fois que tout fût perdu, que la C.G.T., prise en tutelle, était condamnée pour de longues années à renoncer à sa mission.

Eh bien non! tout n'était pas perdu dans un mouvement syndical cependant ravagé par la colonisation communiste. L'expérience porte ses fruits. Au pays de Pelloutier, la légende d'Antée s'est renouvelée : la pensée syndicaliste a retrouvé sa vigueur, retrempé son énergie, puisé des forces nouvelles. Le syndicalisme fidèle à ses origines, au pacifisme et à l'internationalisme prolétarien s'est affirmé comme une promesse de total redressement. Nombreux sont les militants qui auront fait à Nantes provision d'espoir et de volonté.

~

Un bloc syndicaliste s'est soudé à Nantes. Le bloc des militants qui se sont levés spontanément pour applaudir Mathé à la fin de son intervention, dressés dans une même protestation contre l'intolérance communiste. Ces militants doivent rester unis pour assurer ensemble la liberté d'expression au sein de la Confédération, pour la libérer de l'emprise politique.

Le reclassement des hommes et le regroupe-

ment des militants syndicalistes qui se sont opérés à Nantes constituent, à mon avis, le fait essentiel de ce congrès, la certitude que la conception traditionnelle du syndicalisme de la charte d'Amiens est profondément enracinée dans le pays. Il faut vraiment qu'elle soit vivace, qu'elle corresponde au sentiment profond des travailleurs pour qu'on ne soit pas parvenu à l'extirper malgré tous les moyens qu'on a pu mettre en œuvre. A la tribune du congrès, Mathé a opposé au Front populaire moribond, la formule syndicaliste : *Tout le pouvoir aux syndicats*. Il est bien certain que devant l'effondrement des partis et des grandes formations politiques, cette revendication du mouvement syndical doit trouver une audience de plus en plus favorable. Non pas que le syndicalisme soit apte à la réaliser immédiatement, mais l'évolution historique fait surgir les conditions indispensables pour qu'elle soit accueillie, ce qui implique qu'il doit s'y préparer en faisant sur lui-même l'effort nécessaire.

*

Chambelland, sans doute, analysera le résultat des votes du congrès. Bien des camarades ne cachaient point leur pessimisme : les forces syndicalistes devaient sortir écrasées du congrès de Nantes. Or il n'en est rien, une minorité substantielle de 7.000 voix s'est affirmée nettement et sans équivoque, représentant

2.300 syndicats. Il s'agit là d'organisations fortes et saines. Ce n'est pas de ce côté que l'on découvrira beaucoup de syndicats qui ont en réalité disparu et dont le mandat n'était pas revêtu des sacrements statutaires. On tiendra compte aussi que 3.000 syndicats avaient refusé de se faire représenter parce qu'ils ne pouvaient obtenir un représentant de leur choix. Et il va sans dire que ceux qui avaient déjà exprimé leur vote avec leurs pieds ont voté à tour de bras.

La majorité centriste, dans laquelle les communistes se sont réfugiés, est une majorité fictive, qui n'existe guère que sur le papier. Mais même si elle était réelle, nous aurions encore motif d'être satisfaits.

Avez-vous remarqué qu'on n'a pas soufflé mot du Centre syndical d'action contre la guerre? Son essor rapide inspire des craintes aussi salutaires que prudentes. On avait promis aux postiers un règlement de comptes sévère : ce sont eux qui ont réglé les leurs, par l'intermédiaire de Mathé.

Vraiment oui, nous revenons contents et pleins d'espoir. Les interventions des militants syndicalistes, de Froideval, de Chambelland, de Dumoulin, de Delmas ont fait grosse impression. C'est pourquoi celle que nous rapportons est excellente : continuons, nous tenons le bon bout.

E. FRONTY.

Les résolutions du Congrès

Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, les textes proposés au Congrès de Nantes par les principales tendances de la C.G.T. Le texte « centriste » sur l'indépendance du syndicalisme a été adopté sans changements par 16.582 voix contre 7.221 voix au texte de la tendance *Syndicats*, lui aussi non amendé. Il est inutile que nous reproduisions ici ces deux textes : ils sont semblables à ceux que nous avons publiés. En revanche, les textes sur la guerre ne sont plus exactement les mêmes. A la demande des communistes, le texte centriste a été légèrement modifié (on s'en rendra mieux compte en le comparant avec le texte primitif). Le voici, tel qu'il a été adopté par 16.784 voix :

Résolution de la majorité du congrès sur la question de la guerre

Le Congrès de la C.G.T., fidèle à la tradition constante du syndicalisme français, considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et proclame sa volonté profonde et consciente de paix entre les peuples et d'opposition à la guerre.

Il constate que les dangers de guerre vont croissant avec le développement de l'impérialisme et du fascisme international, risquant de compromettre non seulement les libertés mais encore d'aboutir à l'isolement de la France.

Il s'élève avec force contre l'emploi de la violence dans les relations internationales, condamne la politique d'agression et exprime sa confiance dans l'efficacité du recours au droit, à la raison et à l'arbitrage pour arriver aux modifications du statut international que peuvent commander l'équité et l'idéal démocratique d'émancipation.

Animé par ces sentiments, le mouvement syn-

dical n'a cessé depuis la fin de la guerre de réclamer l'institution d'une paix juste et durable fondée sur la révision pacifique des traités, l'organisation économique du monde et la construction d'une Europe affranchie de toute hégémonie de quelque nature qu'elle soit (militaire, idéologique, politique ou économique) et formée d'Etats égaux en droits comme en devoirs vis-à-vis de la communauté humaine.

C'est pour contribuer à la réalisation de cet idéal que la C.G.T. s'est toujours affirmée, s'affirme à nouveau en faveur de la collaboration entre toutes les nations, du désarmement dans la sécurité collective, de l'assistance mutuelle et de la coopération économique.

Placé en face d'une paix dont l'opinion publique perçoit de plus en plus le caractère précaire, conscient des dangers que fait courir à l'Europe et à la France une politique qui dispose des frontières et des individus sous la menace de l'hégémonie et va jusqu'à battre en brèche le droit des grandes nations démocratiques à se déterminer librement, le Congrès demande la convocation urgente d'une Conférence internationale chargée de résoudre les problèmes politiques et économiques dont dépend la paix, de mettre en pleine lumière la volonté pacifique de la France et d'engager les responsabilités de tous les pays.

Cette conférence, dont le président Roosevelt a lumineusement démontré la nécessité, devrait réunir les représentants de tous les pays, sans qu'aucun en puisse être exclu pour des raisons idéologiques ou des motifs de constitution politique; elle devrait assurer à chaque pays la possibilité de se procurer pacifiquement les matières premières nécessaires à l'alimentation de sa population et au fonctionnement de son industrie, restaurer les échanges internationaux, promouvoir tout un plan de mesures de coopération économique pour la mise en valeur des pays économiquement arriérés et des territoires coloniaux

et réaliser le désarmement progressif, simultané et contrôlé.

Pour la préparation et l'orientation de cette Conférence, le rôle de la classe ouvrière organisée peut être décisif.

C'est pourquoi le Congrès préconise une réunion commune en vue d'une action concertée de toutes les organisations syndicales du monde, sur l'initiative de la Fédération Syndicale Internationale et il estime qu'un accord entre ces organisations au sujet de la Conférence internationale devrait être le point de départ de la réalisation de l'unité syndicale.

La résolution de la minorité sur la même question

Voici, maintenant, le texte de la minorité, qui a recueilli 6.419 voix. Jusques et y compris le sixième alinéa, il est entièrement conforme au texte que nous avons reproduit la dernière quinzaine. A partir du septième alinéa, il comporte le texte dit « d'avenir » et de « construction de la paix » sur lequel l'unanimité de la commission ne put se réaliser :

Le Congrès confédéral rappelle la position traditionnelle du mouvement syndical français contre la guerre.

Il déclare que les événements internationaux qui se sont produits à la fin du mois de septembre rendent encore plus nécessaire l'union de toutes les forces ouvrières du monde en vue de s'opposer aux menées belliqueuses.

Le Congrès confédéral considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et qu'elle ne peut engendrer que des souffrances atroces pour le prolétariat de tous les pays engagés dans un conflit armé.

Il se prononce pour l'emploi exclusif dans les rapports internationaux de méthodes de négociations et de l'arbitrage.

Il décide de demander à la Fédération Syndicale Internationale, et à toutes les organisations syndicales qui la composent, d'agir sur les gouvernements en vue d'aboutir le plus rapidement possible au désarmement général, sans lequel la paix ne pourrait être conservée et garantie.

Dans le cas de nouvelle tension internationale, la C.G.T. devrait s'attacher par tous les moyens en son pouvoir à assurer le maintien de la paix entre les Etats susceptibles de recourir à la guerre.

Placé devant une paix dont l'opinion publique perçoit le caractère précaire, le Congrès confédéral :

Considérant que la paix du monde ne peut être assurée et maintenue que dans le respect de l'indépendance des peuples et de la souveraineté intérieure des Etats;

Considérant également que la persistance de graves causes de conflits internationaux exige un examen rapide en vue des solutions rationnelles, justes et humaines des difficultés actuelles,

Affirme la volonté du mouvement syndical de lutter de toutes ses forces pour la réalisation des conditions qui permettront aux peuples de vivre dans une harmonieuse collaboration.

Il approuve d'enthousiasme la proposition émise par le président Roosevelt relative à la convocation d'une conférence internationale à laquelle participeraient avec les mêmes droits tous les Etats intéressés aux questions en litige, sans qu'aucune exclusive puisse être portée contre un Etat quelconque en raison de son régime propre ou de sa politique présente.

Le Congrès considère que cette conférence devrait avoir pour objet de résoudre simultanément :

1° Les problèmes territoriaux et politiques encore en suspens, malgré les transformations intervenues depuis la conclusion du traité de Versailles, traité auquel la C.G.T. tient à rappeler qu'elle n'a jamais donné son assentiment;

2° Les problèmes économiques et démographiques : approvisionnement en matières premières et échanges internationaux, régimes monétaires, émigration et immigration, etc.;

3° La limitation et la réduction des armements, sans lesquelles aucune construction solide de la paix ne pourra être édifiée.

En entrant dans cette voie, le monde jettera les bases d'une véritable organisation de la sécurité collective de nature à donner à tous les peuples la tranquillité nécessaire pour poursuivre et accroître le bien-être de l'humanité.

Le Congrès confédéral ne se dissimule point les difficultés de réalisation d'une semblable entreprise. Il ne tient pas à voir sombrer, dans le cas d'une conférence mal préparée, cette ultime espérance de la paix.

C'est pourquoi il ne voit pas d'inconvénient à ce que les gouvernements préudent à la réunion de cette conférence internationale par des échanges de vues et des conversations préalables qui ne sauraient à aucun moment servir de prétexte à la conclusion d'accords particuliers pouvant éveiller la légitime inquiétude des Etats non participants.

Il est convaincu que, dans la préparation et l'orientation de cette conférence, le rôle de la classe ouvrière organisée peut être décisif.

C'est pourquoi il préconise une réunion commune en vue d'une action concertée de toutes les organisations syndicales du monde, sur l'initiative de la F.S.I., et il estime qu'un accord précis et limité entre ces organisations, au sujet de la conférence internationale, devrait être le point de départ de la réalisation de l'unité syndicale internationale.

A-côtés du Congrès

A tout seigneur...

Disons tout de suite à qui nous devons la signature qu'on trouvera au bas de ces quelques échos. En son discours tonitruant, mais vide, d'élegant et distingué personnage qui se nomme Hénaff et se prénomme Eugène crut bon de se livrer contre deux orateurs de la minorité à une attaque dont nos lecteurs apprécieront sans nul doute le sel. Voici ce qu'il a dit, d'après l'analytique : « *On a parlé souvent, à cette tribune, d'indépendance. Il est de vieilles radoteuses, Serret, Chambelland, et autres, que nous entendons depuis dix ans. Elles n'ont jamais su dire autre chose.* »

Eh bien! va pour « vieilles radoteuses ». On ne pouvait mieux souligner la constance dans les opinions qui caractérise notre effort depuis que nous avons claqué la porte du parti communiste, à une époque où Hénaff Eugène perçait ses dents. Le bougre a fait son chemin. A ce qu'on chuchote dans les coins, il serait même devenu l'homme du Guépéou et il dresserait des fiches contre ses meilleurs copains. D'Hénaff Eugène, nous, on s'en tamponne le coquillard. N'empêche que nous pouvons consigner ici, pour la petite histoire, que, lorsque lui furent communiqués les résultats des élections à la C.A. de la C.G.T., élections où il ramassa une superbe veste, Hénaff Eugène ne radotait pas, lui. Ah! non! Il bégayait, il balbutiait, il s'empourprait, on crut qu'il allait étouffer, faire une congestion, que sais-je encore? Quel coup de pied au cul, messeigneurs! Hénaff Eugène ne l'a pas encore, si l'on peut dire, digéré.

Le coup de Trafalgar

Il y avait bien eu quelques sérieuses anicroches, mais, tous comptes faits, et malgré qu'ils durent

encaisser de bons coups de boutoir, les « cocos » pensaient qu'ils avaient obtenu la plupart des résultats souhaités, et ils se préparaient à cueillir les fruits qu'ils imaginaient mûrs, à l'occasion du Comité national confédéral, réuni à la Bourse du Travail de Nantes le lendemain même du Congrès.

Las ! Il y avait encore loin de la coupe aux lèvres. Les « cocos » avaient dressé leurs batteries pour augmenter leur nombre au Bureau confédéral. L'Union des Syndicats de la Seine présentait Henry Raynaud au secrétariat de la C.G.T. (limogeage par avancement) et demandait, en conséquence, que ledit secrétariat fût porté de 8 à 9 membres. Nos « purs » avaient prévu un refus. En ce cas, ils avaient décidé de présenter Raynaud contre Belin. Or, ils durent encaisser le refus, et puis, en fait de présenter Raynaud contre Belin, ils furent contraints de s'associer à la réélection par acclamation du bureau sortant tout entier. Drôle de couleuvre.

Mais il y eut pire. Il y eut la surprise « hénarisme » des élections à la Commission administrative. De 35, le nombre des membres de la C.A. était porté à 45, et il y avait 60 candidats en présence, dont un vingtain, tous des « purs » comme de bien entendu, présentés par l'Union de la Seine. Or, seulement onze « cocos » furent, paraît-ils, élus, 11 sur 45, alors qu'auparavant ils étaient 13 sur 35. Hénaff, Arrachard, Toudic, Brout, Michels, Gourdeaux, etc. mordaient la poussière. Ce fut un vrai coup de Trafalgar, au point que la prudence commanda de ne pas publier les résultats, et qu'on dut lever précipitamment le banquet, offert par l'Union départementale de la Loire-Inférieure de peur d'y voir voltiger la vaisselle.

Dans trois mois...

Visiblement, Léon Jouhaux s'était trompé sur le Congrès. Il croyait dur comme fer au Congrès de la grande amitié, de la grande unanimité. Très vite, devant l'offensive hardie de la tendance *Syndicats*, il dut convenir de son erreur. On raconte, d'ailleurs, qu'il avait soutenu *mordicus* la nécessité de la grande unanimité surtout parce qu'il croyait à une forte majorité communiste au Congrès. Autre erreur, ainsi que le lui démontra le résultat des deux votes par mandats. Que, dans les 70% des voix qui sont allées à la résolution Vivier-Merle, il y eût 25% de suffrages « centristes », voilà qui suffirait à démontrer que la majorité n'était pas acquise aux « cocos ».

On distingua très nettement le revirement qui s'opéra dans l'esprit du « général » entre la dernière séance du Congrès et la réunion du Comité confédéral national. Au C.C.N., Léon Jouhaux fut beaucoup plus net qu'au Congrès. Il crossa les « cocos » d'importance et poussa même la pointe jusqu'à reposer la question de l'existence de *Syndicats* et de la *Vie ouvrière*. Il demanda que fût fixé un nouveau délai de trois mois pour que les deux hebdomadaires rivaux se décidassent au *hara-kiri*. Les gens de la *Vie ouvrière* — ces usurpateurs — rechignèrent. Alors, Jouhaux de dire que si la décision n'était pas prise dans trois mois, il serait amené à « reconsidérer sa position personnelle ». On raconte même qu'il fut beaucoup plus net et qu'au lieu d'employer cette formule diplomatique, il déclara tout crûment qu'il foutrait le camp. Pas moins.

« Messidor »

L'hebdomadaire belliciste de la C.G.T., s'il essaya quelques vives attaques à la tribune du

Congrès, ne trouva pas un seul délégué majoritaire pour prendre sa défense, non pas un seul, pas même son directeur Léon Jouhaux. Cela voudrait-il dire que *Messidor* fût menacé de disparition à brève échéance ? C'est, ma foi, fort possible. *Messidor* coûte trop cher. Ne raconte-t-on pas que le syndicaliste Lucien Vogel, qui occupe à *Messidor* les fonctions de secrétaire général, est nanti d'un contrat qui prévoit treize mille francs (vous avez bien lu !) d'appointements par mois ? Ne parle-t-on pas d'une somme de 5.000 francs par mois pour la « copie syndicale », somme que certains rédacteurs du *Peuple* cumuleraient tout bonnement avec leurs appointements ? Il y a aussi une histoire de publicité à laquelle serait intéressé le propre fils de Charles Laurent... Tout cela exige beaucoup d'argent et la trésorerie confédérale s'essouffle. A quand la disparition de *Messidor* ?

LA VIEILLE RADOTEUSE.

La résolution d'unanimité sur l'Espagne

Voici le texte adopté unanimement par le Congrès de Nantes à propos de la situation en Espagne :

Le Congrès, désireux de donner le maximum d'aide à l'Espagne républicaine, fait sienne la résolution du Conseil général de la F.S.I. et déclare :

1° *Qu'aucune solution au conflit espagnol ne peut être décidée en dehors et contre le peuple espagnol ;*

2° *Que le droit de belligérance ne doit pas être accordé à Franco ;*

3° *Que le droit international doit être rétabli en faveur de la République espagnole ;*

4° *Que les techniciens et soi-disant volontaires italiens et allemands doivent quitter le sol espagnol ;*

5° *Que l'organisation du ravitaillement de la population civile d'Espagne doit être poursuivie et développée au maximum.*

Le Congrès rappelle en outre les décisions des derniers C.C.N. concernant l'organisation des secours en faveur des camarades espagnols et tchécoslovaques.

Nantes

vu par l'œil de Moscou

Il y avait à Nantes un correspondant des *Izvestia*, qui, sous la signature de Paul Josselin (?), a parlé en ces termes, dans le numéro du 16 novembre, des premières séances du Congrès. Il a écrit notamment :

Les représentants de l'opposition après avoir affirmé leur « révolutionnarisme » forcené ont, l'un après l'autre, défendu la politique qui doit assurer la victoire du fascisme. D'abord, ils ont défendu la capitulation de Munich... On pouvait, par moments, se croire à Munich, pendant un rapport de Bonnet.

Tout cela était naturellement motivé par l'argument que le prolétariat révolutionnaire n'a pas de patrie. Les orateurs déclaraient que la politique étrangère de la bourgeoisie leur était indifférente, mais, à la minute suivante, ils défendaient avec rage celle de Chamberlain et Bonnet. L'un déclara qu'il ne valait pas la peine de s'émouvoir pour les colonies, — et qu'on pouvait les rendre à l'Allemagne.

En politique intérieure, ces « révolutionnaires » suspects frayaient aussi la voie au fascisme. Il

faut être un ennemi ou un faible d'esprit pour vouloir détacher aujourd'hui la classe ouvrière française de la petite bourgeoisie et des paysans. Les amis de Belin invitaient les ouvriers à rompre avec tous leurs alliés dans le pays, de même qu'ils avaient invité la France à rompre avec tous ses alliés en Europe. Leur cri de guerre est : « A bas le Front populaire ! ». Est-il besoin de dire de qui ils répètent le langage ?

Les adeptes de Belin-Delmas sont fidèles à eux-mêmes (n'est-ce qu'à eux-mêmes ?) jusque dans les détails. L'hebdomadaire de la C.G.T. Messidor lutte énergiquement contre le fascisme. Messidor a publié à l'occasion du Congrès un numéro spécial : *Le Fascisme contre l'Homme*. Il est évident que Messidor ne plait pas à Berlin et nous voyons aussitôt les « syndicalistes » irréductibles exiger l'un après l'autre la fermeture de Messidor.

Les neuf dixièmes des délégués ont bien compris la politique de Belin-Delmas...

En somme, selon le correspondant des *Izvestia*, les syndicalistes ne sont, ni plus ni moins, que des agents de M. Hitler, des agents de l'Allemagne. Telle est la calomnie, que l'on n'ose peut-être pas encore produire à Paris, mais que l'on imprime froidement à Moscou. Evidemment, cela ne nous atteint pas. Mais quelle tristesse de voir comment sont renseignés les ouvriers russes !

A propos de l'échelle mobile

Une lettre d'Albert Gazier

Le secrétaire général de la Chambre syndicale des Employés de la région parisienne nous a adressé, en date du 12 novembre, une lettre que nous nous empressons de publier :

Camarades,

Je viens de lire dans le numéro du 10 novembre 1938 de la Révolution prolétarienne l'article de Mino sur l'échelle mobile des salaires.

D'après Mino, j'aurais fourni au patronat du Livre une arme supplémentaire en commentant dans le *Peuple* une décision du Conseil d'Etat, selon laquelle les clauses d'échelle mobile ne peuvent pas être étendues par arrêté ministériel.

Malheureusement, la décision dont j'ai parlé n'était pas confidentielle. Ou bien, les patrons du Livre la connaissaient déjà en feignant de l'ignorer, ou bien ils n'auraient pas tardé à l'apprendre. En effet, c'est le Conseil national économique lui-même (et non le patronat des grands magasins) qui était informé de l'avis du Conseil d'Etat sur ce point et nul n'ignore que les patrons siègent au Conseil national économique, où M. Lefort-Lavauzelle représente les imprimeurs. D'autre part, le ministre du travail a donné des instructions à ses inspecteurs pour qu'ils fassent état de la décision incriminée dans les discussions relatives à la conclusion ou au renouvellement des conventions collectives.

Enfin, dans une conversation téléphonique avec un secrétaire de la Fédération du Livre, j'ai indiqué qu'il était possible, en ce qui concerne les conventions du travail et des journaux, d'échapper à la décision du Conseil d'Etat. Le Conseil économique a déjà fait des exceptions dans ce sens du fait que l'échelle mobile est dans le Livre un usage ancien et constant de la profession.

Je continue à penser qu'on ne sert pas la cause syndicale en niant les difficultés qui s'opposent à notre action.

Quant aux méthodes du Syndicat des Employés

qui sont, paraît-il, la cause de la suppression de l'échelle mobile dans les magasins, j'attends que le camarade Mino fasse connaître aux employés les lumières spéciales qu'il possède sur ce point, nul doute qu'il ne leur indique le moyen d'être plus forts en étant plus unis.

J'espère que vous ne manquerez pas de faire paraître cette rectification dans le prochain numéro de la Révolution prolétarienne et vous prie d'accepter mes salutations syndicalistes.

(Signé) ALBERT GAZIER.

Gazier ne pouvait douter que nous publierions sa lettre. Bien qu'elle soit à peu près le seul organe ouvrier qui insère toutes les rectifications qui lui parviennent, la R. P. continue et continuera de le faire.

Mino, qui est, comme quelques-uns le savent, mon ami le plus intime, pourrait répondre à Gazier qu'une gestion syndicale qui se solde (voir le dernier bilan publié dans *l'Employé parisien*) par un déficit de 600.000 francs pour 13 mois est vraiment digne, selon la formule consacrée, de se passer de commentaires.

Il est bien évident que c'est, d'abord, l'affaire des employés eux-mêmes. S'ils sont contents, s'ils trouvent que tout va bien, et si, du fait de leurs approbations multiples et enthousiastes, la Chambre syndicale des Employés se renforce chaque jour et va de l'avant, alors tant mieux !

Mais qui pourrait nous empêcher de marquer l'influence désastreuse sur les corporations bénéficiant encore de l'échelle mobile de l'abandon de cette échelle mobile par les employés des grands magasins de Paris ?

Quant à la décision du Conseil d'Etat en date du 28 juin 1938, j'ai le regret d'indiquer à Gazier que son texte même dit qu'elle a été prise sur une instance du « comité d'études » des grands magasins, et que, d'autre part, les patrons du Livre parisien ont bien appris son existence par l'article du *Peuple*. Ce sont eux qui, après avoir lu cet article, ont téléphoné au responsable de l'organisation ouvrière pour lui dire :

— Eh bien ! avez-vous lu l'article de M. Gazier ?

Le jour même, ils se sont présentés au ministère du Travail afin d'obtenir, toutes affaires cessantes, le texte de la décision en question.

Je continue à prétendre que Gazier aurait dû — ne serait-ce qu'en souvenir de l'intervention de Liochon comme arbitre ouvrier, en juin dernier, dans le conflit des grands magasins — se mettre en rapport avec les organisations du Livre avant de publier son article du *Peuple*. Il ne l'a pas fait. Je le regrette et j'enregistre, une fois de plus, l'existence de cloisons étanches entre les corporations parisiennes. A quoi sert donc l'Union des Syndicats ? — M. CH.

L'acquittement de David

Le camarade David, impliqué dans le meurtre du chef de chantier Chouzier, à Saint-Etienne, vient d'être acquitté par la cour d'assises de la Loire. Pour une fois, la justice bourgeoise s'est montrée plus juste que certaine « justice » prétendue « ouvrière ». D'ailleurs, l'acquittement de David provoque des cris de rage parmi les dirigeants communistes, qui sont, au fond, les vrais condamnés de l'affaire Garnier-David. Nous nous réjouissons, quant à nous, de l'acquittement de David et nous en félicitons particulièrement l'actif Comité de défense qui s'était formé à St-Etienne.

Au Conseil national de la Fédération postale

Les postiers ont tenu à Paris, du 25 au 28 octobre, leurs conseils nationaux syndicaux et leur conseil national fédéral. Peut-être n'est-il pas encore trop tard pour en parler — malgré le congrès de Nantes.

Deux questions ont principalement retenu l'attention des délégués au Conseil fédéral : l'élection du Bureau fédéral et l'examen de la situation à la suite des événements de Septembre. Le compte rendu d'activité, présenté par le secrétaire général, Perrot, ne devait pas donner lieu à discussions passionnées : les résultats obtenus depuis le congrès de Vichy sont minimes, comme l'étaient, en raison même des circonstances, les possibilités d'action des fonctionnaires ; critiques et regrets se sont donc manifestés nombreux, mais sans vivacité et le rapport d'activité fut finalement adopté à la quasi-unanimité.

Mais cette première discussion devait être l'occasion pour l'un des délégués communistes du Syndicat des Ouvriers, Bontemps, de lancer une première attaque contre le Syndicat des Agents, — ce galeux responsable de toutes les inactivités, ce pelé d'où vient tout le mal, — qui ne se soumet pas à la discipline fédérale puisqu'il se permet d'avoir sa position à lui — et de l'exprimer bien haut — tant sur le problème de la paix que sur les méthodes de l'action à mener. Le Syndicat des Agents s'est en effet affirmé contre une politique d'aventures, lançant les postiers seuls dans l'action contre le gouvernement, dans un moment défavorable, sans objectifs précis pour le panache ou le communiqué. Aussi Giroux, secrétaire général des Agents, allait-il remettre les choses au point — et Bontemps en place — en rappelant les conditions dans lesquelles en Juin 1936, les fonctionnaires avaient fait taire leurs revendications particulières devant celles des ouvriers de l'industrie privée, précisant que ce n'étaient pas les Agents qui avaient mis leur confiance dans le Front populaire et trahi, ensuite, pour des motifs politiques, les revendications des fonctionnaires, et soulignant que, dans le passé, le Syndicat des Agents avait montré à plusieurs reprises qu'il savait prendre, même seul, ses responsabilités et n'avait donc pas de leçon à recevoir.

Un autre incident significatif s'était produit : au cours de son compte rendu, au sujet de la résolution de la C.A. de la C.G.T. du 1^{er} octobre (Perrot avait voté *pour*, sur le paragraphe approuvant les accords de Munich, tandis que Gourdeaux avait voté *contre*, malgré le vote d'une résolution absolument catégorique, 2 jours auparavant, le 29 septembre, à la C.E. fédérale : Gourdeaux est un fidèle partisan de l'indépendance absolue... à l'égard des décisions syndicales qui le gênent), Perrot avait froidement soutenu qu'à la C.A. de la C.G.T. les représentants de la Fédération ne représentaient qu'eux-mêmes, et qu'on ne pouvait par conséquent reprocher son vote à Gourdeaux ! Cette thèse audacieuse devait amener de vives réactions de la part des délégués.

✱

La discussion allait s'animer sérieusement avec l'élection du Bureau fédéral. Au congrès de Vichy, au cours d'une séance de nuit particulièrement orageuse, s'était fait jour une proposition de reconduction du Bureau (voir la R. P. du 25 mai 1938). Tandis qu'Ouvriers et Employés se déclaraient favorables à cette reconduction, le congrès syndical des Agents avait immédiatement pris position contre, exigeant le respect des statuts, que

cette reconduction violerait doublement, puisque d'une part le Bureau était arrivé au terme de son mandat, déjà renouvelé une fois, et que d'autre part Gourdeaux cumulait un mandat politique avec son mandat syndical. Duhau, secrétaire général adjoint, appartenant au Syndicat des Agents, s'était incliné devant la décision de son syndicat et avait déclaré, dès Vichy, qu'il n'accepterait pas sa reconduction. Comme d'autre part Gourdeaux appartient également au Syndicat des Agents, et qu'il n'avait ni la confiance, ni l'investiture de son syndicat, la question aurait dû être réglée immédiatement — par la négative.

Mais les manœuvres devaient aller leur train. En vain. C'est seulement devant l'impossibilité de faire revenir les Agents sur leur position de principe, que Perrot se décidait à déclarer, juste quinze jours avant le Conseil national, « qu'ayant été le secrétaire de l'unité, il ne voulait pas être un prétexte de division » et qu'en conséquence il ne serait pas candidat. Mais cela ne faisait pas l'affaire de nos « purs », et Gourdeaux s'accrochait, maintenant sa candidature. Bel optimisme !

Le « mousquetaire » ne devait rien gagner à cette attitude, sinon à se rendre ridicule. Au C.N.F., Ouvriers et Employés essayaient de convaincre les Agents de reconsidérer le problème. Peine perdue ; Giroux rappelait simplement la décision unanime de son syndicat, décision conforme aux statuts.

D'autre part les Employés, dont c'était le tour de prendre le secrétariat fédéral, suivant la règle en usage à la Fédération postale, avaient décidé la veille, à leur Conseil national syndical, qu'au cas où la reconduction s'avérerait impossible, leur secrétaire général Cougnenc serait candidat.

Aussi bien, malgré les artifices de procédure, malgré les trémolos de Gourdeaux rappelant modestement « son passé de militant », malgré l'intervention rageuse du communiste Bontemps qui jeta force fleurs (ce devait faire des couronnes) à son « grand camarade » Gourdeaux et accusa, une fois de plus, le Syndicat des Agents de faire une politique de division, il fallut bien se résoudre à élire un nouveau bureau.

Après une longue suspension de séance pour permettre à chaque syndicat de se concerter (Agents et Employés allèrent prendre l'air puisqu'ils avaient déjà pris position, tandis que les Ouvriers discutaient ferme !), Cougnenc fut élu à l'unanimité au poste de secrétaire général. Pour le poste de secrétaire adjoint, la région parisienne (colonisée) des Ouvriers opposait un candidat, Garraud, au candidat du Syndicat des Agents, Cayla : ce dernier fut élu par 73 voix contre 17 à Garraud ; une partie des délégués sur lesquels les communistes croyaient pouvoir compter les avait lâchés !

Mauvaise séance pour nos stalinien. La deuxième journée du C.N.F. ne devait pas leur être plus favorable. Le Conseil national, au sujet des arrestations de militants du Bâtiment, affirmait sa solidarité avec David et Garnier, dans l'ordre du jour ci-dessous que 11 délégués communistes n'acceptaient qu'avec des réserves, n'osant pas aller jusqu'à voter contre :

Le Conseil national de la Fédération postale, réuni à la Maison de la Mutualité les 26 et 27 octobre 1938, fidèle à la tradition de solidarité du syndicalisme, proteste contre les arrestations de militants du Bâtiment et notamment de Labrousse et de David.

Le C.N.F. rappelle à cette occasion que la répression peut s'abattre demain sur les militants syndicalistes quelles que soient leurs tendances et que la solidarité ouvrière doit se manifester à

Fégar de tous, qu'ils se nomment Labrousse, Bressan, Garnier ou David.

*

Dans la dernière séance venait l'examen de la situation après les événements de Septembre : le nouveau secrétaire général, Cougnenc, après un rapide exposé, déposait un texte de résolution approuvant les accords de Munich et condamnant toute guerre idéologique. Les éléments communistes déclaraient accepter ce texte... avec réserves et se refusaient à engager la discussion. Le Syndicat des Agents avait été — absent — sur la sellette au Comité national de la C.G.T.; il avait été attaqué par toute la presse d'obédience communiste, et personne ne venait plus au C.N.F. faire son procès! La fameuse circulaire syndicale n° 4 elle-même (circulaire rédigée le jour même où le gouvernement décrétait les premières mesures de mobilisation, et adressée aux secrétaires de section d'Agents, leur demandant d'organiser la résistance à la guerre par tous les moyens, en adressant des protestations et des ordres du jour aux autorités, aux parlementaires et aux journaux même réactionnaires, à tous les groupements, même à l'Alliance démocratique de M. Flaminio, nommément désigné!) ne soulevait plus de protestations. Le texte proposé allait donc se voter dans la pire confusion, sans discussion? Ce n'était pas admissible. Mathé s'élevait avec force contre le procédé qui consiste à voter un texte avec réserves, en se réservant de l'interpréter ensuite à sa manière. Stigmatisant l'ignoble article de Cogniot, paru dans l'*Humanité* et appelant à la répression contre le Centre syndical d'action contre la guerre (la 5^e colonne!), il devait forcer Gourdeaux, puis Bontemps à intervenir (Gourdeaux, insultant basement le P.O.U.M., se fit longuement huer). La discussion ne pouvait plus être évitée.

Giroux précisa la position des Agents et Digat, en un remarquable exposé, solidement documenté, répondit aux partisans de la fermeté. Relevant les variations communistes, il établit, par des textes précis, que leur attitude dans les syndicats avait été déterminée par des considérations extérieures au mouvement syndical, et avait risqué de nous conduire à la catastrophe. Il conclut en demandant la multiplication des contacts entre nations, en soulignant la nécessité de faire de nouvelles concessions, notamment dans le domaine colonial, et la nécessité de parvenir à une réduction sensible des armements dans le monde : aucune revendication corporative ne pourra aboutir si l'on ne résout pas le problème de la paix.

Ce discours fit une profonde impression sur tout le Conseil national qui l'acclama longuement. La réponse de Bontemps parut d'autant plus piteuse : prétendant relever des inexactitudes dans l'exposé de Digat, il donna surtout lecture de nombreux passages de *Mein Kampf*, pour conclure par l'inévitable appel à l'union contre le fascisme.

Mais il ne pouvait plus être question de condamner l'attitude du Syndicat des Agents et de tous ceux qui s'étaient mobilisés contre la guerre. Le vote pouvait avoir lieu dans la clarté, et les « réserves » communistes prenaient leur vraie signification. Le texte proposé fut donc adopté à l'unanimité, avec les réserves de 10 délégués.

*

Parallèlement au Conseil fédéral, se tinrent les conseils nationaux syndicaux. Celui des Agents en particulier, par 176 voix contre 10 et 13 abstentions, approuvait l'action de son bureau contre la guerre. Malgré les attaques et un intense travail de dénigrement contre ses militants, le Syndicat des Agents, fort de l'approbation quasi-unanime de ses adhérents, continue donc son action syndicaliste et pacifiste.

Le syndicalisme n'est pas mort dans les P.T.T., qui ne sont pas prêts de se laisser coloniser.

C. RAYMOND.

JOURNAUX LIVRES, REVUES

YVON : L'U.R.S.S. telle qu'elle est. Gallimard édit., 28 fr.

Deux ouvrages importants viennent d'être publiés sur l'état présent de la Russie. Leurs deux auteurs sont très connus à la R. P. à laquelle ils collaborent.

L'un de ces livres, celui de Ciliga, *Au Pays du grand mensonge*, a été présenté ici-même (numéro du 25 mai). Nos camarades qui connaissent la brochure d'Yvon : *Ce qu'est devenue la Révolution russe*, devront lire *L'U.R.S.S. telle qu'elle est*, travail capital, solide, ample, synthétique. C'est une arme bien trempée contre une grande imposture.

Si nous trouvons dans l'ouvrage de Ciliga la confession, le témoignage narratif d'un militant communiste qui découvre les tares du régime qu'il sert, dans il se détache douloureusement, le livre d'Yvon prend au contraire une forme plus impersonnelle, plus objective. C'est davantage une analyse sociale méthodique. Les deux écrits se complètent d'ailleurs admirablement et conduisent aux mêmes conclusions.

Il y a dans le récit de Ciliga une sincérité continue qui en fait la valeur émouvante. Ce révolutionnaire qui a vu clair témoigne sur la naissance et la vie de l'opposition russe, la vie tragique des opposants, la duplicité enveloppante d'une bureaucratie qui cherche à les corrompre avant de les abattre. Il porte sur l'esprit de parti des jugements profonds d'autant plus significatifs qu'il a lutté lui-même en homme de parti dont l'horizon est surtout politique. C'est ainsi qu'il nous amène, pour ne pas avoir perdu de vue l'intérêt du prolétariat, les préoccupations de la base, à découvrir dans le bolchévisme de la meilleure époque, celui de Lénine, un défaut capital, ce sectarisme foncier, cette prétention à penser pour les autres, à légiférer pour eux, cette complaisance pour une caste usurpatrice, une bureaucratie incontrôlée.

Par là Ciliga, parti de la politique, ne serait pas loin de rejoindre le syndicalisme, ainsi qu'en témoigne sa sympathie pour les éléments les plus ouvriers de l'opposition russe.

Si notre camarade Yvon ne nous raconte pas son expérience personnelle, c'est peut-être, comme le pense André Gide dans sa préface, qu'il se réserve par l'avenir. Mais pour être moins attrayant, plus abstrait que celui de Ciliga, son livre n'en est que plus dense et plus nutritif. Nos lecteurs connaissent la précision de ses écrits, son information des choses russes. Dans le présent ouvrage, il met à profit sa compétence technique, son abondante information qui n'exclut pas, bien au contraire, la presse stalinienne affamée d'auto-critique.

C'est tout un monde qui défile dans ce livre bien charpenté dont nous donnons d'abord les têtes de chapitre :

— Le système économique. — Le pouvoir. — L'usine. — Les cadres. — Le niveau de vie. — Le niveau de liberté. — Conclusions.

Nous ne pouvons qu'effleurer un tel sujet.

Si dans ce vaste panorama la vue s'arrête d'abord sur le *Système économique*, c'est que le régime subordonne tout à la réalisation d'un plan de production. C'est là le grand impératif qui use les énergies, qui finit par avoir raison contre le bon sens même si l'Etat tout puissant, ses techniciens et ses bureaucrates le veulent bien. Mais si le plan a la prétention de tout prévoir, en vérité, c'est souvent le pur empirisme qui règne, car la réalité ne se laisse pas façonner sur commande.

Quoiqu'il en soit, tout est orienté vers la pro-

duction industrielle dans cette jeune économie bien pourvue de matières premières, servie par un élan collectif vigoureux. Sans doute on bluffe, les statistiques sont truquées pour frapper l'opinion, et rassurer les dirigeants; des performances ruineuses sont accomplies, des non-sens industriels réalisés. Mais enfin des résultats sont obtenus là où un capitalisme ordinaire ferait faillite avec de telles bévues, le rendement est certain parce que le régime force les volontés, redresse les erreurs au prix d'un énorme gaspillage d'énergie humaine.

Les collectivisations agricoles, Yvon y insiste surtout dans la mesure où elles ont été imposées par la contrainte pour que l'Etat puisse devenir le maître de la production agricole et obtienne l'assurance de pouvoir nourrir ses villes, sa main-d'œuvre industrielle. Elle aussi, l'agriculture, s'est planifiée, bureaucratisée; la contrainte y a remplacé le bon vouloir individuel.

*

Logiquement, l'on est amené ensuite à étudier le Pouvoir qui tient et maîtrise un tel système économique. Et là, dans ce domaine politique, nos lecteurs sont assez avertis pour qu'on n'ait pas à insister.

Sur des soviets absolument fictifs, un parti de 1.500.000 à 2.000.000 de membres « actifs », dépourvu de toute démocratie, asservi au secrétaire général de son Comité central, exerce le pouvoir réel. Il est maintenant renouvelé dans sa composition, et ne compte plus que de 3.000 à 4.000 vieux bolchéviks. C'est qu'une nouvelle classe exerce le pouvoir, une nouvelle caste de « responsables » solidaires de Staline encadre le pays. L'arrivisme règne en maître parmi eux et un amoralisme profond se révèle chez les vaincus eux-mêmes, les victimes des procès qui s'accusent en vain pour tenter de sauver leur peau.

*

Il est assez logique, en descendant vers la réalité, de présenter ensuite l'Usine où se réalise le plan, où sont appliquées les nouvelles méthodes de travail, où triomphe l'organisation avec ses tares mais avec son dynamisme. Cette partie du livre, avec ses schémas précis de l'organisation industrielle, intéressera vivement les syndicalistes français. Ils y verront la subordination au parti du Comité syndical de l'usine et de son directeur; ils y entendront le bruit des machines dévoreuses de force humaine; ils y apprendront à détester plus encore cette science du surmenage humain qui abolit, vu les exigences du plan, les normes de production déjà sévères, qui lance les « ouvriers de choc » et les stakhanovistes, fait réaliser des records souvent truqués au mépris de la sécurité ouvrière, contre toute nécessité de ménager les forces et l'intelligence humaines.

Et pour ceux qui pourraient souhaiter l'incorporation des syndicats russes dans l'Internationale, nous rappellerons, d'après Yvon, leurs principales caractéristiques. Ils apporteraient d'abord le poids redoutable, et pourrait aisément faire loi, de 22 millions de syndiqués, bien encadrés par 75.000 fonctionnaires. Ils pourraient ainsi faire pencher la balance en faveur d'un syndicalisme purement étatiste, dépourvu de démocratie véritable, excluant toute participation des ouvriers dans l'élaboration de leurs contrats collectifs. Etablis en fonction du plan, avec un objectif qui n'est pas la défense de la main-d'œuvre mais la production, ces contrats ne sont que des moyens de faire travailler. Monolithisme, mouchardage, despotisme du parti dirigeant, qui ne voit là pour le syndicalisme des pays démocratiques, un danger d'asservissement?

*

L'on nous dira : la Révolution est faite, le socialisme est réalisé, c'est pour lui que l'ouvrier travaille...

Mais précisément Yvon nous montre, après bien

d'autres, comment cette Révolution a été usurpée, comment cet ouvrier, qui s'essouffle à réaliser le plan, ne fait que subir, ne travaille que pour les Cadres du régime nouveau. Il consacre à ces cadres une étude d'une quarantaine de pages, qui sont un essai sociologique fort suggestif. A l'aise dans le domaine technique, Yvon connaît aussi cette société russe où se détache aujourd'hui, en remplacement des capitalistes, actionnaires et politiciens de chez nous, cette caste avide encore mêlée des responsables et des spécialistes.

Ces derniers gagnent de 10 à 30 fois plus que les ouvriers, avec toutes sortes d'avantages annexes. Ils attirent à eux, rapidement, tous les privilèges et la société leur réserve les agréments de la vie. Une jeunesse saine et vigoureuse, qui ne demande qu'à vivre et n'est pas invitée à penser, cherche à se frayer sa voie d'échelon en échelon scolaire, dans un système d'éducation contaminé de plus en plus par les tares du régime. Elle fait la course aux diplômes pour s'incorporer peu à peu à la classe dirigeante.

Pour saisir sur le vif les remous de cette classe en formation, il n'y a qu'à évoquer les prétendus sabotages qui sont inventés pour détourner l'attention des bêtises économiques du régime industriel et pour compromettre l'influence des techniciens, devenus gênants pour les responsables politiques, mais qui réussissent, paraît-il, à s'imposer, à garder leur place au soleil.

*

La situation sociale de ces cadres nouveaux, qui sont les privilégiés du nouveau régime, leur genre d'existence, nous montrent bien que ce régime est fondé sur une inégalité manifeste qui ne saurait être prise pour le socialisme. Dans ses deux derniers chapitres, Yvon mesure le niveau de vie et le niveau de liberté qui sont accordés aux travailleurs russes.

Logement, nourriture, temps et cadence du travail, salaire — il étudie ces divers problèmes et nous met en garde contre certaines illusions relatives au prétendu bien-être de l'ouvrier soviétique, forcément sacrifié dans un pays qui songe surtout à son équipement industriel et exporte le plus possible de vivres produits par la terre russe pour pouvoir acheter des machines.

Est-il besoin d'insister sur le manque de liberté, tant individuelle que collective dont souffrent les citoyens du régime de Staline, surveillés étroitement chez eux, à l'usine, dans la rue, mis dans l'impossibilité de quitter leur pays pour aller à l'étranger, condamnés à un labeur intensif et devenus la proie des techniciens qui ne voient plus en l'homme que le producteur!

Est-ce là du socialisme? A coup sûr, ce n'est plus le capitalisme traditionnel à propriété privée. Ce lourd appareil d'étatisme peut faire illusion si l'on n'accorde pas son intention au problème essentiel des classes. A ce titre, Yvon fournit la statistique sociale fort éloquentes des délégués au Congrès des Soviets de 1936 :

24% de ces délégués appartenaient à la classe ouvrière et paysanne, avec 21% des spécialistes ou de stakhanoviens, soit 3% d'ouvriers et paysans qualifiés d'ordinaires;

29% appartenaient aux cadres de la nouvelle classe moyenne, civile ou militaire;

47% provenaient des cadres supérieurs du régime, bénéficiaires de ce nouveau système d'exploitation de l'homme.

Monde nouveau parfaitement viable, remarque Yvon, grâce à ses matières premières, à son matériel humain prolifique, à sa force de coercition. Mais qui est loin de marquer une libération véritable du prolétariat, retombé sous une nouvelle domination. Néo-capitalisme d'Etat qui se pare de couleurs socialistes, mais qui n'est qu'une nouvelle forme de l'exploitation de l'homme par l'homme, une déviation tragique de la Révolution, qui lui tourne le dos et continue à s'en réclamer.

PARMI NOS LETTRES

Le boycott des coopératives ouvrières par le patronat

textile. Notre sujet était l'usine-type, l'atelier-modèle, l'organisation économique-témoin, comme on voudra, que je souhaite voir s'installer à l'échelon fédéral. Or le camarade G... me disait qu'il est impossible de faire vivre une coopé de production un peu importante; il arrive un moment où elle inquiète les groupes patronaux, alors on lui coupe ses approvisionnements de matières premières. C'est un coup de guillotine irrésistible. G... m'a cité divers exemples. A Cambrai pour des tissus, à Troyes pour de la bonneterie des coopés syndicalistes se sont vues au bout d'un certain temps dans l'impossibilité d'acheter un kilo de laine ou de coton bruts. Des ballots excédentaires pour les besoins des usines capitalistes étaient brûlés au Havre plutôt que de leur être livrés, même à prix supérieur aux cours.

Ils ont essayé de refaire de la matière première en désagrégant des chiffons pour en refiler les fibres : ils n'ont plus trouvé un chiffon. Même les vieux uniformes de l'armée, le gouvernement les a vendus à la Belgique plutôt qu'à eux.

Jamais il n'est question de ces scandales dans la presse ouvrière... (mais pour cela il faudrait avoir le sens et la fibre réellement prolétarienne et une vraie conscience de classe).

G... me parla aussi du lin, de la betterave, du cuir.

Inutile de penser à faire une filature, une raffinerie, une tannerie coopératives syndicalistes. Ces productions agricoles sont soumises à un monopole et à une surveillance occultes mais aussi strictes que le tabac. On sait que pour le tabac, le nombre des plants et le nombre des feuilles par plant est inventorié par la régie. Eh bien, pareillement, le cultivateur de lin ne peut distraire de sa récolte de quoi seulement faire un mouchoir; la peau des vaches qui broutent encore est déjà im-champs de betterave est réglementé, des années à l'avance, par les magnats de l'industrie sucrière.

Le titre de propriété du paysan français n'est plus qu'un leurre. Celui qui essaie de frauder les intérêts du trust dont relève sa culture suit que les représailles se produiront à brève échéance, et sévères. Nos vaillantes populations agricoles ne vont pas encore, en rangs et au pas, au marché... Voyons, puisque nous sommes en démocratie...

Rénovation du syndicalisme

Combien de fois n'avez-vous pas annoncé l'effondrement prochain de Mussolini et de Hitler. Le rouleau compresseur qui devait aplatir le fascisme était toujours à moins de cinq étapes, hé?? Ce sont les démocraties qui s'effondrent.

Ne les sauvons pas. Sauvons le prolétariat qui n'a rien à voir avec la démocratie. Pour cela pas besoin de changer la structure de la C.G.T. C'est le personnel qu'il faut changer. Ne garder dans les U.L. que ceux qui sauront commander aux maires politiques de leurs patelins. Ne garder dans les fédérations que ceux qui sauront s'imposer impérativement aux maîtres des usines.

Truffer les U.L. d'administrateurs révolutionnaires.

Truffer les fédérations d'ingénieurs révolutionnaires.

Du camarade Dantreux :

Je causais hier avec un secrétaire du

Il faudrait que chaque fédération puisse présenter une usine modèle créée et administrée par elle (et reconnue bien vivante par des contrôleurs) pour pouvoir aller à la C.G.T.; la création de ces ateliers syndicalistes est au moins de repos, châteaux de villégiatures, parts d'emprunts nationaux, etc. Depuis 1936 il a passé de 500 millions dans les mains des administrateurs de la C.G.T. Qu'en a-t-on fait?

Il faudrait que chaque U.L. puisse présenter un système d'œuvres sociales, complet et actif pour pouvoir aller à la C.G.T.

Pour que les permanents d'U.L. ou de fédérations marchent droit, il faudrait qu'ils soient astreints chaque jour à une demi-journée du travail salarié dans l'atelier (ou les ateliers) fédératif de leurs corporations respectives et que leurs appointements ne soient qu'un appoint du demi-salaire qu'ils auraient à gagner dans les mêmes conditions que tous les copains.

**Pour défendre
les « conquêtes » de 36**

Au lendemain de la promulgation des décrets-lois Reynald-Daladier, nous avons reçu d'un de nos vieux amis les réflexions suivantes :

Première réflexion : « ah si en août dernier il y avait eu une vraie riposte ! Si, après le discours antiouvrier de Daladier les ouvriers avaient montré concrètement qu'ils sont décidés à défendre ce qu'on appelle si justement les « conquêtes » de 1936, eh bien ces méchantes rodomontades seraient allées rejoindre tant d'autres déclarations catégoriques de cet être velléitaire, impulsif et dangereux. La riposte n'étant pas venue alors, la menace se réalise aujourd'hui : une terrible charte anti-ouvrière, moins caractéristique par son côté pro-capitaliste que par sa volonté méchante contre la classe ouvrière, son désir de nuire aux ouvriers dans le seul but d'abaisser la classe ouvrière. Et cette fois la riposte sera plus difficile qu'en août !

Dans l'ensemble l'émotion révélée au congrès de Nantes parait satisfaisante. Mais il faut qu'elle se concrétise en quelque chose de matériel. Et ceci rapidement. Car, pas d'illusion, ils ne vont avoir maintenant d'autre souci que de noyer cette émotion dans une angoisse extérieure, et le coup des colonies revendiquées par l'Allemagne semble tout prêt pour ça. Tu vas la voir grossir avec une vitesse folle, cette « question » coloniale, dans les jours qui viennent. Et si la dernière mobilisation n'a pas été, comme on l'a dit, une mascarade, il est possible que la prochaine grosse angoisse sera montée surtout pour faire avaler les décrets-lois. Qui s'en étonnerait, avec les fumistes que nous avons au pouvoir !

ENTRE NOUS

Souscription : octobre

Marcel Dreux (Paris), 10; G. Viale (Seine), 10; Isnart (Alpes-Mmes), 5; Micolon (Loire), 10; Lefort (Saône-et-Loire), 10; Lorient (Seine), 10; Rillh (Ain), 10; Chevance (Côtes-du-Nord), 10; Grandjouan (Paris), 60; Prunac (Paris), 10; Mons (Seine), 10; Lebeau (Paris), 20; A. (Alger), 12; Bory (Hte-Garonne), 30; Loriot (Côte-d'Or), 10; Bosc (Hte-Savoie), 10; Bénard (Seine-Infre), 10; Colson (Oise), 10; F. Pichon (Cantal), 10; Gaudin (Seine), 10; Vieilly (Maroc), 10; Ribeyron (Côte-d'Or), 5; Camaret (Hérault), 10; Duguet (Paris), 10; Barbet (Somme), 10; Demuyneck (Seine), 30; Trémouille (Gironde), 10; Durupt (Alpes-Mmes), 10; Jean Cornec et quelques camarades (Finistère), 75; F. Thiébaud (Paris), 23; Debord (Alger), 10; Roble (Rép. argentine), 11.50; Heuschen (Belgique), 18.50.

Les derniers événements nous
ont montré la nécessité de
bien comprendre les rivalités
impérialistes et
leurs raisons économiques

Pour cela il faut lire :

Précis de Géographie économique

par **HORBABIN**

traduit par J. Péra

45 cartes

prix : 9 fr. franco

Adresser la commande et son montant à notre C. C. P. :
« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris

L'attitude inqualifiable des communistes durant
la dernière crise a commencé à dessiller pas mal d'yeux

Il faut en profiter pour faire connaître

la vérité sur l'U. R. S. S.

Pour cela diffusez inlassablement la brochure d'

Y V O N

Ce qu'est devenue la Révolution russe

Les 5 exemplaires : 10 francs Les 10 exemplaires : 18 francs
L'exemplaire : 2 frs. 50



Autres ouvrages sur l'U.R.S.S.

Yvon (*préface d'André Gide*) : **L'U.R.S.S.**
telle qu'elle est prix : 28 frs.
A. Ciliga : **Au pays du grand mensonge** prix : 28 frs.
Andrev Smith : **J'ai été ouvrier en U.R.S.S.** prix : 48 frs.

Adresser les commandes et leur montant à notre C. C. P. :
« **REVOLUTION PROLETARIENNE** », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris